
MIDI-PYRÉNÉES

NATATION COURSE

- Le samedi 5 novembre 2016
- 2 réunions

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

- Lieu : Muret
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons
- Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 24 oct. 2016
- Clôture des Engagements : J-4 1 nov. 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr
 - Envoi : J à J + 8
 - Publication : J + 1 à J + 9
 - Réclamations : J + 20
 - Validation définitive : J + 60

* Pour les enfants nés en 2004 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France.

Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs).

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Nombre d'officiels à fournir :

- 1 officiel pour 1 équipe.
- 2 officiels pour 2 équipes.
- 3 officiels pour 3 ou 4 équipes.
- 4 officiels pour 5 ou 6 équipes.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale : **18 équipes dames et 18 équipes messieurs selon le classement de la saison précédente seront rassemblées en poule régionale.**
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale :

cas particulier de Midi-Pyrénées, trois équipes par club sont autorisées en poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. **Les équipes qualifiées en poule régionale devront confirmer leur participation avant le lundi 10 octobre 2016 (la procédure s'effectuera via un document partagé sur Internet). Sauf cas exceptionnel, la participation à la poule régionale est obligatoire. Le comité régional se réserve la possibilité de déclasser la meilleure équipe d'un club qui ne respecterait pas cette obligation.** Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun de ces comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
 - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
- Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Les 3 premières équipes dames et messieurs seront récompensées.

Programme

1 ^{ère} réunion		2 ^{ème} réunion	
1 – 10 x 50 m nage libre dames		15 – 4 x 200 m nage libre dames	
2 – 10 x 50 m nage libre messieurs		16 – 4 x 200 m nage libre messieurs	
3 – 100 m dos dames		17 – 200 m dos dames	
4 – 200 m dos messieurs		18 – 100 m dos messieurs	
5 – 100 m brasse dames		19 – 200 m brasse dames	
6 – 200 m brasse messieurs		20 – 100 m brasse messieurs	
7 – 100 m nage libre dames		21 – 400 m nage libre dames	
8 – 400 m nage libre messieurs		22 – 100 m nage libre messieurs	
9 – 100 m papillon dames		23 – 200 m papillon dames	
10 – 200 m papillon messieurs		24 – 100 m papillon messieurs	
11 – 100 m 4 nages dames		25 – 200 m 4 nages dames	
12 – 200 m 4 nages messieurs		26 – 100 m 4 nages messieurs	
	Pause 15'		Pause 15'
13 – 4 x 100 m nage libre dames		27 – 4 x 100 m 4 nages dames	
14 – 4 x 100 m nage libre messieurs		28 – 4 x 100 m 4 nages messieurs	

*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant chaque début de réunion.

Equipes qualifiées en poule régionale

Rappel : la participation à la poule régionale est obligatoire. Sauf en cas d'impossibilité majeure et d'une autorisation écrite de la part du comité régional, tout manquement à cette règle entraîne le déclassement de l'équipe du club concerné ayant réalisé le meilleur total de points à l'issue des championnats Interclubs.

Dames				Messieurs			
Rang	Club (no d'équipe) [classement national]	Points	Niveau	Rang	Club (no d'équipe) [classement national]	Points	Niveau
1.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (1) [2e]	17 900 pts	N1a	1.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (1) [2e]	18 319 pts	N1a
2.	ASPTT GRAND TOULOUSE (1) [15e]	16 728 pts	N1a	2.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (2) [8e]	17 464 pts	N1b
3.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (2) [16e]	16 717 pts	N1b	3.	MONTAUBAN NATATION (1) [33e]	16 535 pts	N1b
4.	SO MILLAU N (1) [27e]	16 227 pts	N1b	4.	ASPTT GRAND TOULOUSE (1) [34e]	16 530 pts	N1b
5.	MONTAUBAN NATATION (1) [30e]	16 185 pts	N1b	5.	SO MILLAU N (1) [51e]	16 156 pts	N2
6.	ASPTT GRAND TOULOUSE (2) [71e]	15 262 pts	N2	6.	ASPTT GRAND TOULOUSE (2) [89e]	15 437 pts	N2
7.	ASPTT GRAND TOULOUSE (3) [76e]	15 196 pts		7.	ASPTT GRAND TOULOUSE (3) [94e]	15 377 pts	
8.	EN ALBI (1) [82e]	15 068 pts	N2	8.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (3) [126e]	14 964 pts	N2
9.	CN CUGNAUX (1) [134e]	14 289 pts	N2	9.	TARBES NAUTIC CLUB (1) [154e]	14 706 pts	N2
10.	DAUPHINS TOULOUSE OEC (3) [169e]	13 874 pts	N2	10.	US COLOMIERS NATATION (1) [159e]	14 661 pts	N2
11.	TARBES NAUTIC CLUB (1) [173e]	13 832 pts	N2	11.	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (1) [169e]	14 600 pts	N2
12.	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (1) [189e]	13 664 pts	N2	12.	EN ALBI (1) [184e]	14 467 pts	N2
13.	GRAND RODEZ NATATION (1) [216e]	13 334 pts	N2	13.	E.P SEMEAC TARBES NAT (1) [236e]	14 067 pts	N2
14.	E.P SEMEAC TARBES NAT (1) [224e]	13 227 pts	N2	14.	GRAND RODEZ NATATION (1) [255e]	13 956 pts	N2
15.	MONTAUBAN NATATION (2) [226e]	13 218 pts	N2	15.	CN CUGNAUX (1) [256e]	13 949 pts	N2
16.	AVENIR MURET NATATION (1) [260e]	12 841 pts	N2	16.	LAFAUR NATATION 81 (1) [259e]	13 909 pts	N2
17.	US COLOMIERS NATATION (1) [300e]	12 440 pts	N2	17.	CN AUCH (1) [282e]	13 738 pts	N2
18.	CN BALMA (1) [331e]	12 185 pts		18.	AVENIR MURET NATATION (1) [359e]	12 865 pts	
Réservistes :				Réservistes :			
19.	LAFAUR NATATION 81 (1) [348e]	12 039 pts		19.	ALBI NATATION (1) [414e]	12 291 pts	
20.	CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (1) [389e]	11 682 pts		20.	MONTAUBAN NATATION (2) [431e]	12 158 pts	
21.	C.N MAZAMET AUSSILLON (1) [422e]	11 455 pts		21.	CN BALMA (1) [462e]	11 872 pts	
22.	CASTRES SPORTS NAUTIQUES (1) [432e]	11 392 pts		22.	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (2) [482e]	11 642 pts	
23.	EN ALBI (2) [462e]	11 166 pts		23.	CASTRES SPORTS NAUTIQUES (1) [486e]	11 634 pts	

- Le samedi 19 ou dimanche 20 novembre 2016
- 1 réunion

Qualification Meeting Alex JANY 1

- Lieu : organisation départementale
- Compétition qualificative au meeting régional Alex JANY

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 10 à 13 ans et G. 11 à 14 ans
- Participation libre

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpfn.fr

Préambule

Nouvelle compétition pour la saison 2017 : la FFN ayant positionné la région pour organiser la pratique des jeunes nageurs, notamment avec le changement des catégories d'âges de la Coupe de France des Régions, le Comité Régional a décidé d'organiser dès la rentrée sportive un circuit dédié à ces nageurs.

Deux étapes de qualification serviront exclusivement de qualification au meeting Alex JANY. Le programme a été réalisé de manière à construire une progression visant au travail d'une épreuve de 4 nages.

Lieux

Une organisation au sein de chaque département.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux départements limitrophes. De même, une répartition géographique des clubs pourra être définie par certains départements limitrophes afin de préserver une cohérence en matière d'effectifs et un niveau de confrontation suffisant.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en dames et 4 en messieurs).

Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans :

50m (25 m en papillon – 25 m en dos), 50 m (25 m en dos – 25 m en brasse), 50m (25 m en brasse – 25 m en crawl*), 400 m nage libre.

Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans :

100 m (50 m en papillon – 50 m en dos), 100 m (50 m en dos – 50 m en brasse), 100 m (50 m en brasse – 50 m en crawl), 800 m nage libre

* *Crawl* : nage définie dans l'annuel règlement ENF : page 18 point 3 du test ENF : Natation Course, et page 26 point 9 du test ENF 3 Natation Course

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les départements définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative du département.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités départementaux.

1^{ère} réunion

- 1 – 50 m papillon-dos dames et messieurs
- 2 – 100 m papillon-dos dames et messieurs
- 3 – 50 m dos-brasse dames et messieurs
- 4 – 100 m dos-brasse dames et messieurs
- 5 – 50 m brasse-crawl dames et messieurs
- 6 – 100 m brasse-crawl dames et messieurs
- pause
- 7 – 400 m nage libre dames et messieurs
- 8 – 800 m nage libre dames et messieurs

- Organisation avant le lundi 14 décembre 2016
- 4 réunions maximum

Championnats départementaux d'hiver

- Lieu : désigné par les départements
- Compétition qualificative aux championnats régionaux

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

Compétition qualificative pour les championnats régionaux en petit bassin, qui sont l'échéance majeure du début de saison, car cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats N2 qualificatifs.

Ces championnats départementaux sont l'occasion de rassembler tous les compétiteurs d'un département et doit constituer un événement important.

Lieux

Une organisation au sein de chaque département.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux départements limitrophes. Le comité régional encourage les mutualisations d'organisations entre départements, voire en regroupant des clubs d'une zone géographique. La confrontation doit être favorisée dès le niveau départemental.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités départementaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les règles FFN.

Mode de participation

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Les nageurs doivent nager dans leur département de licence, sauf organisation mutualisée entre deux ou plusieurs départements. Des demandes spécifiques peuvent être étudiées par le comité régional pour autoriser certains clubs à concourir dans d'autres départements.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative des départements.

Récompenses

Laissées à l'initiative des départements.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

Programme

Laissé à l'initiative des départements.

- Les samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016
- 4 réunions

Championnats régionaux en bassin de 25 m

- Lieu : Montauban
- Compétition qualificative selon les règlements interrégionaux

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 14 nov. 2016
- Clôture des Engagements : J-4 22 nov. 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition peut être une opportunité pour accéder aux championnats N2 qualificatifs.

Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès aux championnats nationaux avec les championnats régionaux d'été, début juillet.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur : **le matin de la première réunion, 15 minutes avant le début des épreuves.**

Lieux

Une ou plusieurs organisations au sein de chaque région.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs. De même, les nouvelles régions administratives peuvent proposer l'organisation de plusieurs plots dans une même région. Toutefois il est important de conserver un niveau de pratique cohérent avec les niveaux supérieurs.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

Il est également possible de nager un week-end précédent les épreuves de demi-fond : 400 m 4 nages, 800 m nage libre et 1500 m nage libre. Dans ce cadre, ces épreuves ne figureront pas au programme des championnats régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Pas d'épreuves de relais pour ces championnats.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (35 officiels pour les séries, 29 officiels pour les finales). Chaque club doit fournir :

- de 1 à 5 nageurs : pas d'officiel
- de 6 à 15 nageurs : 1 officiel minimum
- de 16 à 25 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016.
- Les nageurs et nageuses répondant aux critères détaillés ci-après.

Ils peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix sans limite d'engagements.

Dispositions particulières

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux régions d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Toutefois, l'accès aux finales doit être régulé afin de privilégier la participation des nageurs licenciés FFN

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Récompenses

Les trois premiers du classement au temps des épreuves et de chaque catégorie d'âges seront récompensés.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 400 m nage libre messieurs
- 2 50 m dos dames
- 3 50 m papillon messieurs
- 4 200 m nage libre dames
- 5 50 m brasse messieurs
- 6 100 m brasse dames
- 7 400 m 4 nages messieurs
- 8 100 m papillon dames
- 9 800 m nage libre messieurs

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 10 800 m nage libre dames
- 11 200 m papillon messieurs
- 12 200 m dos dames
- 13 200 m brasse messieurs
- 14 50 m nage libre dames
- 15 100 m dos messieurs
- 16 200 m 4 nages dames
- 17 100 m nage libre messieurs

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 18 400 m nage libre dames
- 19 50 m dos messieurs
- 20 50 m papillon dames
- 21 200 m nage libre messieurs
- 22 50 m brasse dames
- 23 100 m brasse messieurs
- 24 400 m 4 nages dames
- 25 100 m papillon messieurs
- 26 1500 m nage libre dames

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 27 1500 m nage libre messieurs
- 28 200 m papillon dames
- 29 200 m dos messieurs
- 30 200 m brasse dames
- 31 50 m nage libre messieurs
- 32 100 m dos dames
- 33 200 m 4 nages messieurs
- 34 100 m nage libre dames

Mode de qualification

Les règles de qualification suivent les préconisations de la FFN et sont dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux.

1. En début de saison, un premier classement régional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016.
2. La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite
 - Un classement
3. A l'issue des différents championnats départementaux d'hiver en bassin de 25 m, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Détail des critères de qualification :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	toutes catégories			toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans
40	40	30	00:32,57	50 NI	00:29,12	30	40	40
40	40	30	01:10,97	100 NI	01:04,26	30	40	40
40	40	30	02:34,65	200 NI	02:22,22	30	40	40
40	40	30	05:23,48	400 NI	05:02,08	30	40	40
30	30	20	11:06,10	800 NI	10:28,91	20	30	30
30	30	20	21:23,77	1500 NI	19:57,41	20	30	30
40	40	30	00:37,67	50 Dos	00:33,92	30	40	40
40	40	30	01:20,81	100 Dos	01:13,07	30	40	40
40	40	30	02:53,11	200 Dos	02:39,52	30	40	40
40	40	30	00:41,54	50 Bra	00:37,10	30	40	40
40	40	30	01:30,32	100 Bra	01:21,07	30	40	40
40	40	30	03:13,29	200 Bra	02:55,59	30	40	40
40	40	30	00:34,82	50 Pap	00:31,73	30	40	40
40	40	30	01:18,11	100 Pap	01:10,82	30	40	40
40	40	30	02:51,71	200 Pap	02:37,26	30	40	40
40	40	30	02:56,59	200 4N	02:41,12	30	40	40
30	30	20	06:12,03	400 4N	05:43,15	20	30	30

- Samedi 10 et/ou dimanche 11 décembre 2016 (date limite imposée)
- 2 réunions

Interclubs AVENIRS en bassin de 25 m

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 10 ans et moins et G. 11 ans et moins
- Equipes de 4 nageurs

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs Avenirs sont conservés avec un aménagement des années d'âge. L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe d'âge Jeunes de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme.

Contenu du programme

Épreuve individuelle

100 m 4 nages
Classement au temps.

Épreuves de relais.

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.
Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes.

Toutefois, et hors classement (déclaration impérative d'une compétition à part sous un autre vocable), il est possible d'engager :

- des équipes mixtes
- des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation pour le 100 m 4N et par chaque relais.

Un classement national est publié. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

Les compétitions se déroulant au-delà de la date limite ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des départements. Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

Disposition particulière

Les épreuves du programme de cette compétition seront intercalées avec les épreuves des interclubs jeunes (date et lieu identiques).

- Samedi 10 et/ou dimanche 11 décembre 2016 (date limite imposée)
- 2 réunions

Interclubs JEUNES en bassin de 25 m

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 11 à 13 ans et G. 12 à 14 ans
- Equipes de 4 nageurs

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins, cette nouvelle édition des interclubs se trouve modifiée par les nouvelles catégories et conserve un seul plot au lieu de deux précédemment. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuve individuelle (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon
Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.
Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles). Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus.

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des départements. Le programme ci-dessous est une proposition

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 2 heures avant le début de chaque réunion

1^{ère} réunion

- 1 4 x 50 m papillon Avenirs
- 2 100 m nage libre Jeunes
- 3 4 x 50 m nage libre Avenirs
- 4 100 m papillon Jeunes
- 5 4 x 50 m brasse Avenirs
- 6 4 x (100 m 4 nages) Jeunes

2^{ème} réunion

- 7 100 m brasse Jeunes
- 8 100 m 4 nages Avenirs
- 9 100 m dos Jeunes
- 10 4 x 50 m 4 nages Avenirs
- 11 4 x 200 m nage libre Jeunes

- Le samedi 14
ou dimanche 15 janvier 2017
- 1 réunion

Qualification Meeting Alex JANY 2

- Lieu : organisation
départementale
- *Compétition qualificative au meeting
régional Alex JANY*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 10 à 13 ans et G. 11 à 14 ans
- Participation libre

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpfn.fr

Préambule

Nouvelle compétition pour la saison 2017 : la FFN ayant positionné la région pour organiser la pratique des jeunes nageurs, notamment avec le changement des catégories d'âges de la Coupe de France des Régions, le Comité Régional a décidé d'organiser dès la rentrée sportive un circuit dédié à ces nageurs.

Deux étapes de qualification serviront exclusivement de qualification au meeting Alex JANY. Le programme a été réalisé de manière à construire une progression visant au travail d'une épreuve de 4 nages.

Lieux

Une organisation au sein de chaque département.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux départements limitrophes. De même, une répartition géographique des clubs pourra être définie par certains départements limitrophes afin de préserver une cohérence en matière d'effectifs et un niveau de confrontation suffisant.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (3 en dames et 3 en messieurs).

Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans :

100 m (50 m en papillon – 50 m en brasse), 100 m (50 m en crawl – 50 m en dos), 200 m nage libre.

Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans :

200 m (100 m en papillon – 100 m en brasse), 200 m (100 m en crawl – 100 m en dos), 400 m nage libre

* Crawl : nage définie dans l'annuel règlement ENF : page 18 point 3 du test ENF : Natation Course, et page 26 point 9 du test ENF 3 Natation Course

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les départements définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative du département.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités départementaux.

1^{ère} réunion

- 1 – 100 m papillon-brasse dames et messieurs
- 2 – 200 m papillon-brasse dames et messieurs
- 3 – 100 m crawl-dos dames et messieurs
- 4 – 200 m crawl-dos dames et messieurs
- pause
- 5 – 200 m nage libre dames et messieurs
- 6 – 400 m nage libre dames et messieurs

- Les samedi 4 et dimanche 5 février 2017
- 4 réunions

Meeting Alex JANY

- Lieu : Toulouse (Léo Lagrange)
- Compétition de sélection à la Coupe de France des Régions

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 10 à 13 ans et G. 11 à 14 ans
- Nageurs qualifiés à partir du classement à l'issue des deux premières étapes qualificatives

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 23 janv. 2017
- Clôture des Engagements : J-4 31 janv. 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Le Comité régional est très attaché à cette compétition. D'une part, elle permet aux jeunes nageurs et nageuses de s'affronter au niveau régional dans une ambiance festive. D'autre part, Alex-JANY est l'un des plus grands nageurs régionaux, cette rencontre lui rend hommage.

Nouveauté pour la saison 2017 : le meeting Alex JANY servira de compétition de sélection à la Coupe de France des Régions. Les étapes qualificatives et les deux premières étapes du natathlon serviront également de référence pour établir la sélection.

Lieux

Toulouse, piscine Léo Lagrange (bassin de 50 mètres).

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique

Contenu du programme

Épreuves individuelles

Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans :
50 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m nage libre.

Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans :
100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 400 m nage libre

Finales A et B par année d'âge sur 200 m 4 nages, au classement de l'addition des points réalisés sur l'ensemble des quatre épreuves de 50 m pour les filles 10 et 11 ans et garçons 11 et 12 ans et des quatre épreuves de 100 m pour les filles 12 et 13 ans et garçons 13 et 14 ans. Les 200 m nage libre et 400 m nage libre ne sont pas pris en compte pour l'accès en finale

Épreuves de relais

Relais 4 x 50 m nage libre mixte et multicatégories

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (42 officiels en séries, 24 officiels en finales). Chaque club doit fournir :

- Pour les réunions des séries (samedi matin et après-midi, dimanche matin)
 - de 1 à 5 nageurs : pas d'officiel
 - de 6 à 15 nageurs : 1 officiel minimum
 - de 16 à 25 nageurs : 2 officiels minimum
 - plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum
- Pour les réunions des finales (dimanche après-midi)
 - 1 à 3 nageurs : 1 officiel
 - de 4 à 10 nageurs : 2 officiels minimum
 - plus de 11 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de qualification

440 nageurs (220 filles et 220 garçons) seront retenus pour le meeting : 40 avenir (filles 10 ans et garçons 11 ans), 80 jeunes 1^{ère} année, 120 jeunes 2^{ème} année et 200 jeunes 3^{ème} année.

- Avenir : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 1^{ère} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 2^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 3^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)

Relais 4 x 50 m nage libre : au minimum composés de 4 nageurs autorisés à participer à titre individuel et selon la répartition suivante : 1 avenir fille OU 1 jeune 1^{ère} année fille, 1 jeune 2^{ème} année fille OU 1 jeune 3^{ème} année fille, 1 avenir garçon OU 1 jeune 1^{ère} année garçon, 1 jeune 2^{ème} année garçon OU 1 jeune 3^{ème} année garçon. Les relais peuvent être composés de nageurs de plusieurs clubs ("bannière") qui seront hors classement et regroupés dans les premières séries.

Dispositions particulières

La participation au meeting pour les clubs extérieurs à la région Midi-Pyrénées est libre, à condition de respecter la cohérence du niveau de compétition du meeting. L'acceptation des engagements sera soumise à la validation du Comité Régional.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs

Récompenses

Les trois premiers de chaque finale A seront récompensés (4 finales filles, 4 finales garçons).

Trophée Alex-Jany : Un classement sera effectué à l'addition des points marqués sur l'ensemble des courses disputées par les nageurs (50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 200 m nage libre et 200 m 4 nages pour les avenirs et jeunes 1^{ère} année et 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, 400 m nage libre et 200 m 4 nages pour les jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années). Un trophée sera remis au premier du classement par année d'âge et par sexe.

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 – 400 m nage libre dames – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} année
- 2 – 200 m nage libre dames – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 3 – 400 m nage libre messieurs – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} année
- 4 – 200 m nage libre messieurs – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 5 – 50 m papillon dames – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 6 – 50 m papillon messieurs – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 7 – 100 m nage libre dames – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 8 – 100 m nage libre messieurs – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 9 – 50 m dos dames – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 10 – 50 m dos messieurs – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 11 – 100 m brasse dames – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 12 – 100 m brasse messieurs – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 13 – 50 m brasse dames – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 14 – 50 m brasse messieurs – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 15 – 100 m papillon dames – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 16 – 100 m papillon messieurs – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 17 – 50 m nage libre dames – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 18 – 50 m nage libre messieurs – Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 19 – 100 m dos dames – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 20 – 100 m dos messieurs – Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 21 – Finale B et A : 200 m 4 nages dames – Avenirs
- 22 – Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs – Avenirs
- 23 – Finale B et A : 200 m 4 nages dames – Jeune 1^{ère} année
- 24 – Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs – Jeune 1^{ère} année
- 25 – Finale B et A : 200 m 4 nages dames – Jeune 2^{ème} année
- 26 – Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs – Jeune 2^{ème} année
- 27 – Finale B et A : 200 m 4 nages dames – Jeune 3^{ème} année
- 28 – Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs – Jeune 3^{ème} année
- Pause
- 29 Relais 4 x 50 m nage libre
 - Première séries : équipes bannières
 - Séries suivantes : équipes clubs

- Les samedi 18 et dimanche 19 février 2017
- 4 réunions

MEETING REGIONAL MIDI-PYRENEES

- Lieu : Tarbes
- *Compétition qualificative aux championnats régionaux d'été*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus G. 15 ans et plus
- Participation à partir du classement interrégional 2017

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 6 fév. 2017
- Clôture des Engagements : J-4 14 fév. 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Ce meeting a plusieurs objectifs : il permet une prise de repères dans le processus d'entraînement, il permet à certains nageurs et nageuses de niveau départemental de découvrir le niveau régional et enfin, il est qualificatif aux championnats régionaux été. Ce meeting est organisé en complément du meeting national de Toulouse.

Lieux

Centre Nautique Paul Boyrié, Tarbes

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m dames, 1500 m messieurs
Dos, Brasse, Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
4 Nages : 200 m, 400 m

Toutes les épreuves sont organisées en classement au temps

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (41 officiels en série). Chaque club devra fournir obligatoirement :

- 1 à 4 nageurs : pas d'officiel
- 5 à 9 nageurs : 1 officiel minimum
- 10 à 19 nageurs : 2 officiels minimum
- 20 nageurs et plus : 3 officiels minimum

Mode de qualification

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs et nageuses ayant réalisé un temps de la grille de qualification ci-après depuis le début de la saison 2016-2017 ; ils peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 8 engagements maximum.

Dispositions particulières

La participation au meeting pour les clubs extérieurs à la région Midi-Pyrénées est libre, à condition de respecter la cohérence du niveau de compétition du meeting. L'acceptation des engagements sera soumise à la validation du Comité Régional.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs

Récompenses

Les trois premiers du classement au temps des épreuves et de chaque catégorie d'âges seront récompensés.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

	Dames			Messieurs		
	JUNIORS 1-2	JUNIORS 3-4	SENIORS	JUNIORS 1-2	JUNIORS 3-4	SENIORS
50 NL	00:32,63	00:31,80	00:31,04	00:28,64	00:27,91	00:27,24
100 NL	01:11,18	01:09,37	01:07,72	01:03,24	01:01,63	01:00,17
200 NL	02:35,02	02:31,08	02:27,49	02:19,84	02:16,29	02:13,05
400 NL	05:24,64	05:16,38	05:08,87	04:57,30	04:49,74	04:42,86
800 NL	11:09,04	10:52,03	10:36,55	10:19,32	10:03,58	09:49,25
1500 NL	21:28,60	20:55,84	20:26,03	19:38,68	19:08,72	18:41,45
50 dos	00:37,53	00:36,58	00:35,71	00:33,13	00:32,29	00:31,52
100 dos	01:20,73	01:18,67	01:16,81	01:11,60	01:09,78	01:08,13
200 dos	02:52,92	02:48,53	02:44,53	02:36,20	02:32,23	02:28,62
50 brasse	00:41,53	00:40,47	00:39,51	00:36,39	00:35,47	00:34,62
100 brasse	01:30,55	01:28,25	01:26,15	01:19,77	01:17,74	01:15,90
200 brasse	03:14,50	03:09,56	03:05,06	02:53,45	02:49,04	02:45,03
50 papillon	00:34,74	00:33,85	00:33,05	00:31,04	00:30,25	00:29,53
100 papillon	01:17,88	01:15,90	01:14,10	01:09,24	01:07,48	01:05,87
200 papillon	02:51,24	02:46,88	02:42,92	02:33,75	02:29,85	02:26,29
200 4N	02:56,63	02:52,14	02:48,06	02:38,05	02:34,03	02:30,37
400 4N	06:12,74	06:03,27	05:54,64	05:37,18	05:28,61	05:20,80

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 400 m nage libre messieurs
- 2 50 m dos dames
- 3 50 m papillon messieurs
- 4 200 m nage libre dames
- 5 50 m brasse messieurs
- 6 100 m brasse dames
- 7 400 m 4 nages messieurs
- 8 100 m papillon dames

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 9 800 m nage libre dames
- 10 200 m papillon messieurs
- 11 200 m dos dames
- 12 200 m brasse messieurs
- 13 50 m nage libre dames
- 14 100 m dos messieurs
- 15 200 m 4 nages dames
- 16 100 m nage libre messieurs

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 17 400 m nage libre dames
- 18 50 m dos messieurs
- 19 50 m papillon dames
- 20 200 m nage libre messieurs
- 21 50 m brasse dames
- 22 100 m brasse messieurs
- 23 400 m 4 nages dames
- 24 100 m papillon messieurs

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 25 1500 m nage libre messieurs
- 26 200 m papillon dames
- 27 200 m dos messieurs
- 28 200 m brasse dames
- 29 50 m nage libre messieurs
- 30 100 m dos dames
- 31 200 m 4 nages messieurs
- 32 100 m nage libre dames

Attention : les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagements.

- **Plot 1** : 25 ou 26 février 2017
- **Plot 2** : 18 ou 19 mars 2017
- **Plot 3** : 22 ou 23 avril 2017
- **Plot 4** : 27 ou 28 mai 2017

Natathlon JEUNES en bassin de 25 m

- Lieu : organisation départementale
- *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 11 à 13 ans et G. 12 à 14 ans

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

Bien que les catégories évoluent, ce circuit est conservé dans son esprit. De nombreuses modifications sont apportées pour tenir compte des différences de maturité et d'une nécessaire progressivité entre les 3 années d'âge de la catégorie Jeunes.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon Jeunes, par année, est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des épreuves (le nombre varie en fonction de l'âge).

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses quatre dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

Durée et organisation

Au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles – Trois parcours, programme FINA en dehors du 800 m nage libre garçons et du 1500 m nage libre dames (classement au temps).

- **1^{ère} année** : six épreuves au choix.
- **2^{ème} année** : huit épreuves au choix dont au moins une épreuve de demi-fond imposée.
- **3^{ème} année** : dix épreuves au choix dont au moins deux épreuves de demi-fond imposées.

NB – Il est obligatoire de réserver un plot sur les quatre aux épreuves de demi-fond.

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours

Mode de participation

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Les programmes de chaque plot doivent être identiques à ceux présentés ici. Hormis le plot spécifique au demi-fond, chaque plot présente les 14 épreuves. Afin de limiter la durée des compétitions, un maximum d'engagements par plot est déterminé :

- **1^{ère} année** : trois engagements maximum par plot.
- **2^{ème} année** : quatre engagements maximum par plot.
- **3^{ème} année** : cinq engagements maximum par plot.

Classement spécifique à la compétition

À l'issue des quatre plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon Jeunes, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations par année d'âge au cours des quatre plots. **Le comité régional publiera le classement régional des avenirs et des jeunes à l'issue de chaque plot sur le site Internet midipyrenees.ffnatation.fr.**

Pour être classé, un nageur devra avoir respecté le nombre d'épreuves minimum imposées par année à l'issue des quatre plots du Natathlon Jeunes.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme

Plot 1

1^{ère} réunion :

- 1 – 400 m nage libre
- 2 – 50 m papillon
- 3 – 200 m dos
- 4 – 100 m brasse
- 5 – 50 m nage libre
- 6 – 50 m dos
- 7 – 200 m papillon

2^{ème} reunion :

- 8 – 200 m nage libre
- 9 – 100 m papillon
- 10 – 100 m dos
- 11 – 50 m brasse
- 12 – 100 m nage libre
- 13 – 200 m 4 nages

Plot 2

1^{ère} réunion :

- 1 – 50 m nage libre
- 2 – 100 m dos
- 3 – 200 m brasse
- 4 – 100 m papillon
- 5 – 200 m 4 nages
- 6 – 50 m papillon
- 7 – 200 m nage libre

2^{ème} réunion :

- 8 – 100 m nage libre
- 9 – 200 m papillon
- 10 – 50 m dos
- 11 – 100 m brasse
- 12 – 200 m dos
- 13 – 50 m brasse
- 14 – 400 m nage libre

Plot 3

1^{ère} réunion :

- 1 – 200 m nage libre
- 2 – 100 m brasse
- 3 – 50 m dos
- 4 – 200 m papillon
- 5 – 400 m nage libre
- 6 – 50 m papillon
- 7 – 100 m dos

2^{ème} réunion :

- 8 – 50 m nage libre
- 9 – 200 m brasse
- 10 – 100 m papillon
- 11 – 200 m 4 nages
- 12 – 50 m brasse
- 13 – 200 m dos
- 14 – 100 m nage libre

Plot Demi-fond

1^{ère} reunion :

- 1 – 400 m 4 nages dames
- 2 – 1500 m nage libre messieurs

2^{ème} reunion :

- 3 – 400 m 4 nages messieurs
- 4 – 800 m nage libre dames

**Horaires à la discrétion de chaque organisateur.*

- **3 plots** : Organisation sur les dates des plots du natathlon jeunes hors plot réservé au demi-fond.

Natathlon AVENIRS en bassin de 25 m

- Lieu : organisation départementale
- *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 10 ans et G. 11 ans

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

La refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 est aménagée pour cette nouvelle olympiade 2017-2020.

En amont du Natathlon Jeunes, il est proposé aux comités régionaux d'organiser un Natathlon spécifique pour les Avenirs. Un parcours qui se veut progressif et complémentaire.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles.

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course. Accès laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée. **Seuls les filles et garçons de la dernière année avenir (filles 10 ans et garçons 11 ans) sont autorisés à participer.**

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur trois épreuves minimum du programme, dont obligatoirement le 400 m nage libre. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classement spécifique à la compétition

À l'issue de chaque plot, le comité régional publiera le classement relatif à la compétition. Pour être classé, un nageur devra avoir participé aux 5 épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon Avenirs.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme

Les nageurs avenir participeront aux trois plots organisés par les départements dans le cadre du programme du Natathlon Jeunes. Ils ne participeront pas au plot réservé aux épreuves de demi-fond.

Attention : les nageurs avenir seront répartis dans des séries spécifiques et leurs résultats seront publiés dans une compétition dédiée et enregistrée sous un nom différent du plot du natathlon réservé aux nageurs de la catégorie jeunes.

- Les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 avril 2017
- 6 réunions

MEETING NATIONAL DE TOULOUSE

- Lieu : Toulouse (Léo Lagrange)
- Compétition qualificatif aux championnats régionaux d'été

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus G. 15 ans et plus
- Participation à partir du classement national 2017

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 16 avr. 2017
- Clôture des Engagements : J-4 24 avr. 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Nouveau format pour 2017 : A l'approche des échéances majeures de la saison sportive, il est important pour les nageurs et les entraîneurs d'expérimenter la répétition des épreuves en condition de compétition. La demande est alors forte de pouvoir élargir l'accès en finale de manière à donner cette possibilité à un plus grand nombre. Le Comité Régional ne souhaite cependant pas galvauder l'accession à une finale qui doit rester une victoire pour un nageur... Il a donc décidé de proposer un "double meeting" pour que tous les participants répètent leur épreuve !

Ce format novateur met également en valeur la confrontation directe : la répartition des nageurs dans les séries de la deuxième partie du meeting (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} réunion) sera faite à partir des performances dans l'état de forme du moment car réalisées dans les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} réunion du même meeting. Chaque série affrontera donc des nageurs au niveau proche. Que le nageur ayant trouvé les meilleures solutions pour progresser d'un jour sur l'autre gagne !

Lieux

Toulouse (Léo Lagrange – bassin de 50 mètres).

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m dames, 1500 m messieurs

Dos, Brasse, Papillon : 50 m, 100 m, 200 m

4 Nages : 200 m, 400 m

1^{ère} phase : Toutes les épreuves sont organisées en classement au temps dans les trois premières réunions du meeting.

2^{ème} phase : Toutes les épreuves sont nagées une nouvelle fois dans le même ordre en répartissant les nageurs selon les performances réalisés lors de la première phase. Les épreuves de de demi-fond seront nagées de la façon suivante : 800 m en première phase, 1500 m en deuxième phase.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (41 officiels en série). Chaque club devra fournir obligatoirement :

- 1 à 4 nageurs : pas d'officiel
- 5 à 9 nageurs : 1 officiel minimum
- 10 à 19 nageurs : 2 officiels minimum
- 20 nageurs et plus : 3 officiels minimum

Mode de qualification

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016.
- Les nageurs ayant réalisé les critères de qualification aux championnats interrégionaux N2.
- Les nageurs ayant réalisé les critères de qualification aux championnats nationaux Promotionnel et Elite.

Les nageurs et nageuses répondant à l'un de ces critères peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 6 engagements maximum.

NB – Sauf cas exceptionnel, les nageurs ont l'obligation de répéter l'épreuve pour laquelle ils se sont engagés lors de la deuxième phase du meeting. Aucun changement d'engagement ne sera autorisé entre la première et la deuxième phase.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs

Récompenses

Seront récompensés, les trois premiers de chaque catégorie d'âges du classement au temps des épreuves de la deuxième phase du meeting.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 800 m nage libre dames
- 2 800 m nage libre messieurs
- 3 50 m dos dames
- 4 50 m dos messieurs
- 5 100 m brasse dames
- 6 100 m brasse messieurs
- 7 200 m papillon dames
- 8 200 m papillon messieurs
- 9 200 m nage libre dames
- 10 200 m nage libre messieurs

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 11 100 m papillon dames
- 12 100 m papillon messieurs
- 13 50 m brasse dames
- 14 50 m brasse messieurs
- 15 50 m nage libre dames
- 16 50 m nage libre messieurs
- 17 200 m dos dames
- 18 200 m dos messieurs
- 19 200 m 4 nages dames
- 20 200 m 4 nages messieurs
- 21 400 nage libre dames
- 22 400 nage libre messieurs

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 23 50 m papillon dames
- 24 50 m papillon messieurs
- 25 200 m brasse dames
- 26 200 m brasse messieurs
- 27 100 m dos dames
- 28 100 m dos messieurs
- 29 400 m 4 nages dames
- 30 400 m 4 nages messieurs
- 31 100 m nage libre dames
- 32 100 m nage libre messieurs

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

Programme identique à la 1^{ère} réunion,
hormis le 1500 m nage libre qui devient un 800 m nage libre.

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

Programme identique à la 2^{ème} réunion

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

Programme identique à la 3^{ème} réunion.

Attention : les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagements.

- Organisation avant le lundi 19 juin 2017
- 4 réunions maximum

Championnats départementaux d'été

- Lieu : désigné par les départements
- Compétition qualificative aux championnats régionaux

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 11 ans et plus et G. 12 ans et plus
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Compétition qualificative pour les championnats régionaux en grand bassin, qui sont une échéance majeure de la fin de saison, car cette compétition est la dernière opportunité donnée aux nageurs d'accéder aux événements nationaux de l'été.

Ces championnats départementaux sont l'occasion de rassembler tous les compétiteurs d'un département et doit constituer un événement important. Contrairement aux championnats d'hiver, il est possible pour les départements de proposer cette compétition aux nageurs de la catégorie Jeunes.

Lieux

Une organisation au sein de chaque département.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux départements limitrophes. Le comité régional encourage les mutualisations d'organisations entre départements, voire en regroupant des clubs d'une zone géographique. La confrontation doit être favorisée dès le niveau départemental.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités départementaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les règles FFN.

Mode de participation

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Les nageurs doivent nager dans leur département de licence, sauf organisation mutualisée entre deux ou plusieurs départements. Des demandes spécifiques peuvent être étudiées par le comité régional pour autoriser certains clubs à concourir dans d'autres départements.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative des départements.

Récompenses

Laissées à l'initiative des départements.

Catégories d'âges :

- Jeunes : Filles 11 à 13 ans, Garçons 12 à 14 ans
- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

Programme

Laissé à l'initiative des départements.

- Vendredi 23 au dimanche 25 juin 2017
- 6 réunions

Trophée régional Lucien-ZINS

- Lieu : Tarbes
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 11 à 13 ans et G. 12 à 14 ans

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 11 juin 2017
- Clôture des Engagements : J-4 19 juin 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
reclamations@ffnatation.fr

Préambule

Le Trophée national Lucien-ZINS s'est offert une troisième mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Tokyo (2017-2020) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance.

La formation du nageur complet reste un objectif développé à travers le parcours du natathlon. Toutefois, le trophée Lucien ZINS sera maintenant l'occasion pour les nageurs de s'exprimer dans les courses qu'ils préfèrent. À la même date que la finale, les interrégions et les régions proposeront la même compétition sur leur territoire pour intéresser les très nombreux participants au Natathlon.

Contenu du programme

Épreuves individuelles – 16 épreuves du programme FINA en dehors du 800 m nage libre messieurs et du 1500 m nage libre dames
Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le juge-arbitre devra figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Les nageurs qualifiés aux finales nationale et interrégionale ne sont pas autorisés à participer.

120 nageurs (60 filles et 60 garçons) seront retenus pour la finale régionale : 10 avenirs, 10 jeunes en 1^{ère} année, 15 jeunes en 2^{ème} année et 25 jeunes en 3^{ème} année.

- Avenirs : les 10 premiers nageurs et les 10 premières nageuses à l'addition des 5 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 1^{ère} année : les 10 premiers nageurs et les 10 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 2^{ème} année : les 15 premiers nageurs et les 15 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)
- 3^{ème} année : les 25 premiers nageurs et les 25 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement régional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr)

Procédure d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet régional au cours de la semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Par exemple : en 1^{ère} année, je pourrai participer au maximum aux six épreuves à partir desquelles je me suis qualifié au Trophée Lucien ZINS via le natathlon. Il ne sera pas possible d'ajouter des épreuves.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Pour les droits d'engagements, se reporter aux règlements financiers.

NB - Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la région et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat.

Attention : Il est possible que le nombre de nageurs concernés par cette finale régional soit faible avec la modification du règlement d'accès aux finales nationale et interrégionale. Dans la mesure où la FFN l'autorise dans son règlement général, le comité régional pourra alors associer ces nageurs à la finale interrégionale du Trophée Lucien-ZINS.

Récompenses

Les trois premiers de chaque épreuve seront récompensés.

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 400 m nage libre messieurs
- 2 50 m dos dames
- 3 50 m papillon messieurs
- 4 200 m nage libre dames
- 5 50 m brasse messieurs
- 6 100 m brasse dames
- 7 400 m 4 nages messieurs
- 8 100 m papillon dames

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 9 800 m nage libre dames
- 10 200 m papillon messieurs
- 11 200 m dos dames
- 12 200 m brasse messieurs
- 13 50 m nage libre dames
- 14 100 m dos messieurs
- 15 200 m 4 nages dames
- 16 100 m nage libre messieurs

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 17 400 m nage libre dames
- 18 50 m dos messieurs
- 19 50 m papillon dames
- 20 200 m nage libre messieurs
- 21 50 m brasse dames
- 22 100 m brasse messieurs
- 23 400 m 4 nages dames
- 24 100 m papillon messieurs

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 25 1500 m nage libre messieurs
- 26 200 m papillon dames
- 27 200 m dos messieurs
- 28 200 m brasse dames
- 29 50 m nage libre messieurs
- 30 100 m dos dames
- 31 200 m 4 nages messieurs
- 32 100 m nage libre dames

- Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2017
- 6 réunions

Championnats régionaux en bassin de 50 m

- Lieu : Toulouse (Léo Lagrange)
- Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 18 juin 2017
- Clôture des Engagements : J-4 26 juin 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8
engagements@mpffn.fr

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), les championnats régionaux d'été deviennent à nouveau un événement majeur de la saison. C'est la dernière étape qualificative pour les événements nationaux de l'été

Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date de la réunion technique

Le matin de la première réunion, 15 minutes avant le début des épreuves.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses podiums respectifs.

Équipements

Bassin de 50 m homologué, **chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Le comité régional peut, s'il le souhaite, compléter le programme avec des finales C* réservées aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non concernés par les finales A et B. **Le comité régional organisera une finale C pour cette catégorie.**

Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.

Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

Pas d'épreuves de relais pour ces championnats régionaux.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence nationale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (35 officiels pour les séries, 29 officiels pour les finales). Chaque club doit fournir :

- de 1 à 4 nageurs : pas d'officiel
- de 5 à 10 nageurs : 1 officiel minimum
- de 11 à 25 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016.
- Les nageurs ayant réalisé les critères de qualification aux championnats interrégionaux N2.

- Les nageurs et nageuses répondant aux conditions de qualification détaillé ci-après (chapitre "mode de qualification").

Ils peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 5 engagements maximum.

Dispositions particulières

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux événements nationaux de l'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier. **L'accès aux finales pour les nageurs des sélections étrangères sera limité à une personne par finale.**

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Récompenses

Seront récompensées :

- Les trois premiers de chaque catégorie d'âges du classement au temps des épreuves de 400 m, 800 m et 1500 m nage libre.
- Les trois premiers de chaque catégorie à l'issue des finales.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 100 m papillon dames (séries)
- 200 m papillon messieurs (séries)
- 400 m nage libre dames (séries)
- 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 50 m dos dames (séries)
- 100 m dos messieurs (séries)
- 200 m brasse dames (séries)
- 100 m brasse messieurs (séries)
- 50 m nage libre dames (séries)
- 100 m nage libre messieurs (séries)
- 800 m nage libre dames
- 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 800 m nage libre dames (série rapide)
- 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 100 m papillon dames (finales C, B, A)
- 200 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 400 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 200 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 50 m dos dames (finales C, B, A)
- 100 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 200 m brasse dames (finales C, B, A)
- 100 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 50 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 100 m nage libre messieurs (finales C, B, A)

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 200 m dos dames (séries)
- 200 m dos messieurs (séries)
- 50 m papillon dames (séries)
- 50 m papillon messieurs (séries)
- 400 m 4 nages dames (séries)
- 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 200 m nage libre dames (séries)
- 200 m nage libre messieurs (séries)
- 50 m brasse dames (séries)
- 50 m brasse messieurs (séries)
- 1500 m nage libre dames (séries lentes)
- 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30
Début des épreuves : 16h00

- 1500 m nage libre dames (série rapide)
- 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 200 m dos dames (finales C, B, A)
- 200 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 50 m papillon dames (finales C, B, A)
- 50 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 400 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 400 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 200 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 200 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 50 m brasse dames (finales C, B, A)
- 50 m brasse messieurs (finales C, B, A)

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 49 100 m papillon messieurs (séries)
- 50 200 m papillon dames (séries)
- 51 400 m nage libre messieurs (séries)
- 52 200 m 4 nages dames (séries)
- 53 50 m dos messieurs (séries)
- 54 100 m dos dames (séries)
- 55 200 m brasse messieurs (séries)
- 56 100 m brasse dames (séries)
- 57 50 m nage libre messieurs (séries)
- 58 100 m nage libre dames (séries)
- 59 800 m nage libre dames (séries lentes)

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 60 800 m nage libre dames (série rapide)
- 61 100 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 62 200 m papillon dames (finales C, B, A)
- 63 400 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 64 200 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 65 50 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 66 100 m dos dames (finales C, B, A)
- 67 200 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 68 100 m brasse dames (finales C, B, A)
- 69 50 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 70 100 m nage libre dames (finales C, B, A)

Mode de qualification

Les règles de qualification suivent les préconisations de la FFN et sont dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux.

1. En début de saison, un premier classement régional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016.
2. La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite
 - Un classement
3. A l'issue des différents championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux qui ont eu lieu avant le 19 juin 2017, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (**Attention**, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Détail des critères de qualification :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	toutes catégories			toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans
40	40	30	00:33,04	50 NI	00:29,77	30	40	40
40	40	30	01:11,65	100 NI	01:05,79	30	40	40
40	40	30	02:37,49	200 NI	02:25,09	30	40	40
40	40	30	05:29,92	400 NI	05:08,81	30	40	40
30	30	20	11:18,76	800 NI	10:39,93	20	30	30
30	30	20	21:48,51	1500 NI	20:18,45	20	30	30
40	40	30	00:38,78	50 Dos	00:35,47	30	40	40
40	40	30	01:22,44	100 Dos	01:15,86	30	40	40
40	40	30	02:57,74	200 Dos	02:44,43	30	40	40
40	40	30	00:41,81	50 Bra	00:38,15	30	40	40
40	40	30	01:31,65	100 Bra	01:22,99	30	40	40
40	40	30	03:15,88	200 Bra	02:59,76	30	40	40
40	40	30	00:35,10	50 Pap	00:32,35	30	40	40
40	40	30	01:18,84	100 Pap	01:11,93	30	40	40
40	40	30	02:54,49	200 Pap	02:39,98	30	40	40
40	40	30	03:00,13	200 4N	02:44,45	30	40	40
30	30	20	06:17,84	400 4N	05:51,47	20	30	30

MIDI-PYRÉNÉES MAÎTRES

PREAMBULE

A l'aube de cette nouvelle olympiade, l'élaboration du nouveau programme régional, s'est appuyé sur deux éléments :

- Le nouveau programme fédéral des Maîtres
- Le précédent programme régional avec ses forces et ses faiblesses.

Au niveau fédéral deux modifications essentielles sont à prendre en compte :

- La prise en compte des performances réalisées uniquement en catégories Maîtres pour se qualifier aux Championnats de France (pas de changements des grilles qualificatives)
- l'ouverture à la catégorie C0 (20 -24 ans) mais, uniquement sur des épreuves individuelles de niveau départemental ou régional.

Le précédent programme s'appuyait sur trois éléments :

- Le Polonat des Maîtres en octobre : il disparaît faute de participation, à l'instar de l'ancien championnat régional d'été.
- Le championnat régional interclub : un succès populaire, mobilisateur à l'échelle de tout le territoire, maintenu, avec une modification dans l'ordre des épreuves. La catégorie C0 ne pourra y participer.
- Le Championnat régional des Maîtres Michel-DUCROS : de manière à le rendre plus attractif et plus fédérateur, il proposera sur une seule journée l'ensemble des épreuves figurant au championnat de France Hiver.

Ces dernières années, face au succès de l'activité Maîtres le développement de l'offre de compétitions qui s'avérait nécessaire a conduit à une dilution du nombre de nageurs dans les compétitions notamment régionales. A l'heure où, la disponibilité des bassins se réduit, la mobilisation des organisateurs et des bénévoles (confrontés à un calendrier sportif chargé) devient difficile, de faibles nombre de participants à une compétition ne sont plus envisageables.

Nous souhaitons que notre championnat d'hiver retrouve sa finalité régionale, redevienne un espace de confrontation, et ne soit surtout pas une date comme une autre pour « faire des qualifs ».

LES CATEGORIES D'AGES

A la différence de la discipline Natation course, la discipline des Maîtres considère les catégories d'âges en relation avec l'année civile (1er janvier – 31 décembre) plutôt que la saison sportive (16 septembre – 15 septembre).

Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.

Par exemple, une personne née pendant l'année 1972 sera de catégorie C4 jusqu'au 31 décembre 2016, et de la catégorie C5 à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les catégories d'âges (épreuves individuelles) :

Jusqu'au 31 décembre 2016	Catégories	A partir du 1er janvier 2017
Né(e) entre 1992 et 1996	C0	Né(e) entre 1993 et 1997
Né(e) entre 1987 et 1991	C1	Né(e) entre 1988 et 1992
Né(e) entre 1982 et 1986	C2	Né(e) entre 1983 et 1987
Né(e) entre 1977 et 1981	C3	Né(e) entre 1978 et 1982
Né(e) entre 1972 et 1976	C4	Né(e) entre 1973 et 1977
Né(e) entre 1967 et 1971	C5	Né(e) entre 1968 et 1972
Né(e) entre 1962 et 1966	C6	Né(e) entre 1963 et 1967
Né(e) entre 1957 et 1961	C7	Né(e) entre 1958 et 1962
Né(e) entre 1952 et 1956	C8	Né(e) entre 1953 et 1957
Né(e) entre 1947 et 1951	C9	Né(e) entre 1948 et 1952
Né(e) entre 1942 et 1946	C10	Né(e) entre 1943 et 1947
Né(e) entre 1937 et 1941	C11	Né(e) entre 1938 et 1942
Né(e) entre 1932 et 1936	C12	Né(e) entre 1933 et 1937
Né(e) entre 1927 et 1931	C13	Né(e) entre 1928 et 1932
Né(e) entre 1922 et 1926	C14	Né(e) entre 1923 et 1926
Né(e)s entre 1921 et avant	C15	Né(e)s entre 1922 et avant

Les catégories d'âges (épreuves de relais) :

Catégories	
R1	Âge total entre 100 et 119 ans
R2	Âge total entre 120 et 159 ans
R3	Âge total entre 160 et 199 ans
R4	Âge total entre 200 et 239 ans
R5	Âge total entre 240 et 279 ans
R6	Âge total entre 280 et 319 ans
R7	Âge total entre 320 et 359 ans
R8	Âge total entre 360 et 399 ans (...)**

** et suivant. Les catégories des relais changent par tranches de quarante ans.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES JURYS

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relaieront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel (2 A ou 2 B ou 2 C) : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents (1 A et 1 C, 1 B et 1 C, 1 A et 1 B) : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas. Exemple : un binôme constitué d'un officiel A et un officiel C sera affecté à un poste de chronométreur.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion. *Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.*

LES CALENDRIERS

Calendrier régional (national & international pour information) :

SEPTEMBRE	
OCTOBRE	
NOVEMBRE	Dim 20 : Championnats Régionaux Interclub - Auch
DECEMBRE	
JANVIER	28-29 : IV ^{ème} Championnats de France Interclubs des Maîtres - Cholet
FEVRIER	
MARS	Dim 5 : Championnat Régional Michel-DUCROS - Albi 23-26 : XXIII ^{ème} Championnats de France Open d'Hiver - Dunkerque
AVRIL	
MAI	
JUIN	Dim 4 : 8 ^{ème} Meeting National des Maîtres de Toulouse (Circuit Fédéral 2017) 25-28 : XXX ^{ème} Championnats de France d'Eté - Vichy
JUILLET	
AOUT	17th FINA Masters World Championships

Calendriers départementaux :

ARIEGE : Non disponible pour l'instant

AVEYRON : Non disponible pour l'instant

HAUTE-GARONNE : Non disponible pour l'instant

GERS / HAUTES-PYRENEES : Non disponible pour l'instant

LOT / TARN ET GARONNE : Non disponible pour l'instant

TARN : Non disponible pour l'instant

- Le dimanche 20 novembre 2016
- 2 réunions

Championnat Régional Interclubs open des Maîtres

- Lieu : Auch
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1991 et avant) dames et messieurs, catégories FINA (pas de C0)
- Cette compétition sera qualificative pour les IVème Championnats de France interclubs des Maîtres qui se dérouleront les 28 et 29 janvier 2017 à Cholet.

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 08 nov. 2016
- Clôture des Engagements : J-4 16 nov. 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (20 nov 2016)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 à engagements@mpffn.fr

Préambule

Objectif : L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage semi-automatique.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées. La catégorie C0 (1992 à 1996) ne peut y participer (épreuve inscrite au programme fédéral).

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 100 m papillon, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs), 10 x 50 m nage libre (libre)

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes inscrite au programme fédéral, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée.

Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le dernier relais, il est ajouté que **chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur**, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées).

Mode de participation

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre. La nature mixte et paritaire du relais 4 x 50 m 4N impose à minimum deux dames et deux messieurs par équipe.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées. Les bannières créées doivent être signalées auprès du secrétariat de plage avant la clôture des forfaits, ou au préalable par mail à engagement@mpffn.fr.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à une (participation au relais 10x50m nage libre obligatoirement) ou deux épreuves de relais.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés(ées) de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2016 (nés en 1991 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes de Midi-Pyrénées. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

Un défilé de nageurs et nageuses de chaque club sera organisé avant les épreuves de la deuxième réunion.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Classements des équipes

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement (voir annuel règlement Maîtres de la FFN).

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

- Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves relais seront calculés ainsi :

- Pour une relayeuse le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.
- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.
- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients

Récompenses

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin du Meeting, les trois premières équipes seront récompensées.

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 8h30
Début des épreuves : 10h00

- 1 10 x 50 m nage libre
- 2 200 m 4 nages
- 3 50 m papillon
- 4 100 m dos
- 5 50 m brasse
- 6 100 m nage libre

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 13h30
Début des épreuves : 15h00

- 7 50 m nage libre
- 8 100 m brasse
- 9 50 m dos
- 10 100 m papillon
- 11 400 m nage libre
- 12 4 x 50 m 4 nages

**Horaires susceptibles à modification en cas de forte affluence, l'ouverture des portes intervient 1 heure 30 avant chaque début de réunion.*

- Le dimanche 5 mars 2017
- 2 réunions

Championnat Régional des Maîtres Michel- DUCROS

- Lieu : Albi
- Compétition qualificative aux Championnats de France

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

- Proposition sur Extranat : J-12 21 fevr. 2017
- Clôture des Engagements : J-4 01 mars 2017

Résultats

- Envoi serveur : J (5 mars 2017)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 à engagements@mpffn.fr

Préambule

Échéance majeure de la saison en bassin de 25m dans notre région, cette compétition, avec la restriction fédérales d'accès aux Championnats de France uniquement par des temps qualificatifs obtenus en compétitions maîtres, est une opportunité pour accéder aux 28ème Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 23 au 26 mars 2017 à Dunkerque. Nouveauté, introduction de la catégorie C0.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage semi-automatique.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre messieurs, 1500 m nage libre dames, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte). 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*

Classement au temps

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : 0 poste
- 2 à 6 : 1 poste
- 7 à 20 : 2 postes
- 21 & + : 3 postes

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2017 (nés en 1997 ou avant).

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Les séries de 1500 m nage libre dames et 800 m nage libre messieurs pourront être mixtes.

Les séries de 1500 m nage libre dames et 800 m nage libre messieurs dames pourront être nagées à 2 par couloir.

Classements spécifiques à la compétition

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- • Le Challenge Brasse : deux épreuves parmi les 50 m, 100 m et 200 m.
- • Le Challenge Dos : deux épreuves parmi les 50 m, 100 m et 200 m
- • Le Challenge Papillon : deux épreuves parmi les 50 m, 100 m et 200 m.
- • Le Challenge Nage Libre : deux épreuves parmi les 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m messieurs ou 1500 m dames.

- • Le Challenge 4 Nages : deux épreuves parmi les 100 m, 200 m et 400 m.

Un Challenge du Nombre, récompensant le club qui aura le plus d'engagements au Championnat régional.

Récompenses

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin de la compétition et les trois tenants des deux meilleures performances dans chaque Challenge seront récompensés. En outre, le Challenge du Nombre sera remis ultérieurement.

Programme

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 8h00

Début des épreuves : 9h30

- 1 4 x 50 m 4 nages dames et messieurs
- 2 100 m nage libre dames et messieurs
- 3 50 m dos dames et messieurs
- 4 200 m papillon dames et messieurs
- 5 100 m brasse dames et messieurs
- 6 400 m nage libre dames et messieurs
- 7 200 m dos dames et messieurs
- 8 50 m papillon dames et messieurs
- 9 400 m 4 nages dames et messieurs
- 10 4 x 50 m 4 nages mixte

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 13h30

Début des épreuves : 15h00

- 11 4 x 50 m nage libre dames et messieurs
- 12 50 m nage libre dames et messieurs
- 13 200 m brasse dames et messieurs
- 14 100 m dos dames et messieurs
- 15 200 m 4 nages dames et messieurs
- 16 1500 m nage libre dames
- 17 800 m nage libre messieurs
- 18 50 m brasse dames et messieurs
- 19 100 m papillon dames et messieurs
- 20 200 m nage libre dames et messieurs
- 21 4 x 50 m nage libre mixte

Le Comité régional se réserve le droit de limiter le nombre de séries des 800 NL, 1500 NL, des relais et de modifier les horaires et le programme si nécessaire.



WATERPOLO

Sommaire Water-Polo

Mémento	3
Années d'âge pour la saison 2016/2017	3
Surclassements pour la saison 2016/2017.....	3
Critérium nationaux.....	3
Compétitions Inter-régions Sud-Ouest IRSO	3
Dispositions générales relatives aux clubs	4
Matériel et champ de jeu.....	4
Délégués et officiels	4
Arbitrage.....	5
Engagement des équipes de Jeunes.....	5
Dispositions diverses	6
Dispositions communes à toutes les épreuves régionales	7
Dispositions générales	7
Engagements.....	7
Licences et qualifications des joueurs et joueuses	7
Catégories d'âge et surclassements	8
Formules et participants.....	8
Préparation et programmes des journées	8
Désignation des arbitres.....	8
Forfaits	9
Carton rouge et fautes disqualifiantes (EDA, EDA+P+4min)	9
Composition des équipes.....	9
Score des matches	9
Classements	10
Réclamation	10
Blessure et accident	10
Participation de joueurs étrangers	10
Équipes secondes et troisièmes.....	10
Délégués.....	11
Compétitions et autres organisations régionales	12
Calendrier général 2016/2017	12
Championnats régionaux seniors	12
Championnat régional féminin	13
Championnat U15 mixte.....	13
Championnat U13mixte.....	12
Programme U11mixte	12
ENF et Pass'compétition	13
Opération « Osons le Water-polo »	14
Coupe régionale	14
Sélections régionales.....	14
Manifestations exceptionnelles	14
Annexes	15
Calendrier	15
Formulaire de simple ou double sur classement	16
Programme type d'une journée de championnat régional.	18
Tableau des sanctions automatiques	22



Memento

Les années d'âges pour la saison 2016/2017 (cf chap 1.2 des règlement FFN) :

Catégorie	Années de naissance	Age en 2016
U15	Joueurs nés en 2002, 2003 et 2004	13 ans, 14 ans et 15 ans
U13	Joueurs nés en 2004, 2005 et 2006	11 ans, 12 ans et 13 ans
U12	Joueurs nés en 2005 et 2006 (Uniquement pour la coupe de France des Départements)	11 ans, et 12 ans
U11	Joueurs nés en 2006, 2007 et 2008	9 ans, 10 ans et 11 ans
Pass'compétition	2006 et après	9 ans, 10 ans et 11 ans

Les surclassements pour la saison 2016/2017 (cf chap 1.3 des règlement FFN) :

Catégorie	Années de naissance	Surclassements possibles
17 ans et +	2000 et avant	Pas de surclassement autorisé
16 ans	2001	Simple surclassement pour jouer en seniors
15 ans	2002	Simple surclassement pour jouer en U17 Double surclassement pour jouer en Seniors
14 ans	2003	Simple surclassement pour jouer en U17
13 ans	2004	Simple surclassement pour jouer en U15
12 ans	2005	Simple surclassement pour jouer en U14
11 ans	2006	Simple surclassement pour jouer en U13
10 ans	2007	Pas de surclassement autorisé
9 ans	2008	Simple surclassement pour jouer en U11

Pour les jeunes filles sauf avis contraire du Médecin (Médecin de la FFN pour les sélections) les surclassements ci-dessus s'appliquent, avec double surclassement possible pour toute catégorie en dessous de celle citée en tant que simple surclassement. *Exemple : une fille de 11 ans peut jouer avec un simple surclassement avec des filles de 13 ans, et avec un double surclassement avec des filles de 14 ans.*

Conformément à l'article 1-3-3 du règlement fédéral, le **certificat préalable à la pratique sportive du Water-polo** en compétition autorisant le surclassement, de moins de trois mois, devra être adressé par le Club au Comité Régional.

Compétitions nationales

Intitulé	Date limite d'engagement	Années de naissance
Coupe de France des Régions U13 (mixte) Compétition début juillet 2017	16/01/17	Réservés aux joueurs nés en 2004 et 2005 Joueurs nés en 2005 avec un simple surclassement
Coupe de France des Régions U15 Espoirs Filles février & juin 2017	12/12/16	Réservée aux joueuses nées en 2002 et 2003 Joueuses nées en 2004 avec un simple surclassement Joueuses nées en 2005 avec un double surclassement
Coupe de France des Inter Régions Garçons U15 ans mai 2017	11/01/17	Réservés aux joueurs nés en 2002 et 2003

Compétitions Interrégionales (IRSO)

Intitulé	Période compétitive
CLUBS : Championnat Nationale 3 Seniors	D'octobre 2016 au 30 avril 2017
CLUBS : Championnat Garçons moins de 17 ans (U17)*	D'octobre 2016 à juin 2017
CLUBS : Championnat Garçons moins de 15 ans (U15)*	D'octobre 2016 à juin 2017
CLUBS : Tournoi Féminin*	A déterminer
DEPARTEMENTS : Coupe de France Garçons moins de 12 ans (U12)*	Début juin 2017

* ces championnats sont ouverts aux équipes d'ententes interclubs



Dispositions générales aux clubs

Matériel et champ de jeu

1. Le club organisateur est responsable de l'organisation matérielle et doit s'assurer que le bassin répond bien aux différents règlements : délimitation du champ de jeu, emplacement et dimensions des buts, marquages des lignes de but, des 2m, des 5m, de la ligne médiane, de la zone d'exclusion, etc.
2. Des bancs et/ou chaises devront être fournis en nombre suffisant pour permettre aux remplaçants et trois officiels maximum, à chaque équipe d'être assis, conformément aux Règles du jeu.
3. Le club organisateur devra mettre et retirer les buts, relever si besoin les plongeurs et les remettre en place à la fin de la ou des rencontres.
4. Chaque arbitre doit pouvoir disposer de l'espace nécessaire sur le bord du bassin pour lui permettre de suivre facilement le jeu.
5. Toute personne n'exerçant pas de fonctions officielles ne sera pas admise à pénétrer dans cet espace.
6. Le club organisateur doit fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la table de marque (sous réserve des sanctions prévues au règlement financier) soit, au minimum :
 - une feuille de match réglementaire de la FFN (cf annexe)
 - un chronomètre à grand cadran (210 mm), pour le décompte du de jeu
 - un chronomètre à cadran moyen (120 mm), pour le décompte du temps de possession continue du ballon (30 secondes)
 - un chronomètre, pour le décompte de la durée des temps morts et pour le décompte de l'arrêt du jeu en cas de blessures (WP 25-3)
 - un sifflet, pour signaler les fins de périodes, de temps morts, et la 3ème faute personnelle sur penalty
 - une corne de brume ou un sifflet spécifique, pour signaler la fin des 30 secondes de possession continue du ballon
 - un tableau d'affichage du score (lisible depuis les bancs des équipes)
 - un tableau d'affichage des fautes personnelles (lisible depuis les bancs des équipes)
 - un tableau d'affichage des temps morts (lisible depuis les bancs des équipes)
 - 4 drapeaux respectivement :
 - Bleu : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu bonnet bleu
 - Blanc : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu bonnet blanc
 - Rouge : pour signaler la 3ème faute personnelle d'un joueur ou la mauvaise rentrée d'un joueur exclu
 - Jaune : autoriser, avec le drapeau blanc ou bleu, la rentrée du remplaçant d'un joueur exclu pour brutalité à l'issue des 4 minutes effectives d'infériorité numérique.
7. Les arbitres et/ou le délégué doivent s'assurer de la régularité des installations et du matériel, et si nécessaire, les faire remettre en état, avant le début du match.
8. Une seule marque de ballons est admise par rencontre. Il appartient au club organisateur de fournir, pour chaque rencontre, au moins cinq ballons. Ces ballons seront de type :
 - Taille 5 pour les U17 et plus.
 - **Taille 4 pour les U15 garçons.**
 - Taille 4 pour les féminines séniors.
 - **Taille 3 pour les U13 garçons et U15 filles.**

Délégués et officiels

1. Le club organisateur d'une rencontre doit confirmer, par écrit à la Commission Water-polo, aux arbitres et au délégué, l'heure et le lieu de la (des) rencontre(s).
2. Le club organisateur désigné par la Commission Water-polo a la charge du service d'ordre. Il doit veiller particulièrement à ce que les arbitres, le délégué, les juges de buts et officiels de table de marque soient complètement isolés du public. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.

Toute faute relevée contre le club organisateur sera soumise, après enquête, à l'organisme de discipline compétent.

3. Le club organisateur doit fournir les officiels nécessaires au bon fonctionnement de la table de marque soit :
 - deux chronométreurs
 - un ou deux secrétaires
 - deux juges de buts éventuellement

Les officiels doivent être âgés de 13 ans ou plus et être titulaires du diplôme d'officiel « B » de Water-polo ou stagiaires.

4. Tout membre de la Commission Water-polo aura accès à la table de marque. De même, deux personnes licenciées des équipes visiteurs pourront avoir accès à la table de marque. Cependant, ils ne doivent pas faire de déclarations avant, pendant et après le match.
5. Les arbitres et/ou le délégué doivent vérifier avant chaque rencontre les instructions diffusées par la Commission Water-polo et s'assurer de leur bonne application.

Arbitrage

Rappel du règlement fédéral :

Conformément aux articles 2-3-1 à 2-3-5, les clubs engageant des équipes dans les championnats fédéraux doivent mettre des arbitres à disposition de la Fédération. Tout manquement sera sanctionné d'une amende prévue dans les règlements financiers fédéraux.

Conformément, à l'article 2-2-2 du règlement sportif fédéral, tous les officiels de la table de marque devront être des officiels B titulaires ou stagiaires.

1. Les clubs devront présenter au minimum un jeune arbitre régional par équipe jeune engagée, un arbitre stagiaire régional par équipe engagée en Championnat Accessit Occitanie et deux arbitres régionaux pour pouvoir s'engager en N3 Occitanie.
2. Les arbitres pourront être les mêmes que ceux que le club met à disposition de la Fédération.

Engagement	Nombre minimum d'arbitres à présenter
N3 Occitanie	2 arbitres régionaux minimum
N4 Accessit Occitanie	1 arbitre stagiaire régional par équipe
Championnats Jeunes U13 et U15	1 jeune arbitre régional par équipe

3. Une pénalité financière sera appliquée pour tout manquement à cette règle (voir règlement financier).
4. Les clubs qui n'avaient aucune équipe engagée la saison précédente sont dispensés de cette obligation. Il leur est conseillé d'inscrire un arbitre en formation pour pouvoir répondre à leurs obligations dès la saison en cours.
5. Une liste des arbitres régionaux et stagiaires sera communiquée aux clubs avant le début des championnats. Ceux-ci devront informer la Commission water-polo du CMPN, dès la parution de cette liste, des modifications ou erreurs.
6. Les clubs doivent prévoir au moins un arbitre par journée de compétition régionale auxquelles ils participent. Cet arbitre peut être un joueur de l'équipe engagée.
7. Une caution par arbitre, dont le montant est prévu dans les conditions financières devra être envoyée au CMPN avec le formulaire d'engagement. Cette caution ne sera pas encaissée si le club répond aux obligations d'arbitrage décrites ci-dessus.
8. Le CMPN se réserve le droit d'encaisser un chèque de caution, après aval de la commission Water-polo, si un club ne respectait pas ses obligations d'arbitrage décrites ci-dessus.

Engagement des équipes de Jeunes

Si au niveau fédéral les clubs ont obligations d'engager des équipes dans les championnats jeunes (cf art.2.4 des règlements FFN 2016-2017, en Midi-Pyrénées, aucune obligation d'avoir des équipes de Jeunes régulièrement classées en fin de championnat n'existe. Autrement dit, les équipes de N3 Occitanie régionale n'ont pas d'obligation d'engager des équipes de Jeunes dans les championnats régionaux **bien que ceci soit vivement souhaitable** afin de pérenniser le Water-polo en Midi-Pyrénées.

Disposition diverses

1. Les délégués de chaque équipe seront personnellement responsables de la rédaction des feuilles, qui devront comporter leur signature, les noms (en lettres capitales) prénoms et numéros de licence des joueurs.
2. À l'issue de chaque journée, les clubs organisateurs devront remettre les originaux des feuilles de match aux arbitres ou au délégué de la Commission Water-polo.
3. Les arbitres ou le délégué devront transmettre au référent concerné de la Commission Water-polo, les feuilles de match numérisées dès la fin de la rencontre ou du tournoi.
4. Les arbitres ou le délégué devront transmettre au référent concerné de la Commission Water-polo, les originaux « papier » des feuilles de match, **dans les 7 jours suivant la rencontre** (date de réception).
5. En l'absence de délégué de la Commission Water-polo ou d'arbitres nommés, le club organisateur transmettra directement les copies électroniques et originaux des feuilles de match au référent concerné de la Commission Water-polo, dans le même délai.



Dispositions communes à toutes les compétitions régionales

A défaut de dispositions spécifiques dans les présents règlements, les réglementations FINA Water Polo et FFN Water-polo (et leurs annexes) sont en vigueur.

1. Dispositions générales

- 1.1.** Les différents championnats régionaux de Water-polo se dérouleront, pour toutes les catégories d'âge, sous forme de tournois, à partir de début octobre jusqu'au mois de juin, sauf la phase régionale du championnat de Nationale 3 (N3 Occitanie) qui se déroulera en matches Aller/Retour.
- 1.2.** Ils sont ouverts à toutes les équipes de clubs de Midi-Pyrénées, quelques équipes des comités voisins pouvant y participer, hors classement officiel et après accord de la Commission water-polo.
- 1.3.** En dehors des cas particuliers et adaptations prévus dans le présent règlement, le règlement sportif de la Fédération Française de Natation s'applique.
- 1.4.** L'engagement dans les différentes épreuves régies par le Comité Régional vaut acceptation de l'ensemble des règlements sportifs.
- 1.5.** Ces Championnats sont ouverts à tous les Clubs régulièrement affiliés à la Fédération Française de Natation et appartenant au CMPN à jour de tous les paiements dus pour la saison précédente (droits d'engagements, amendes, formations).
- 1.6.** Les clubs appartenant à d'autres comités pourront prendre part aux Championnats de Water-polo organisés par le Comité Régional après accord de la Commission Water-polo, moyennant la participation financière prévue au règlement financier. Mais ils ne pourront pas être consacrés Champions régional de Midi-Pyrénées. S'ils sont vainqueurs du Championnat auquel ils ont participé, ce sera le premier club du CMPN du classement qui remportera le titre.
- 1.7.** Ne pourront participer que les équipes à jour de leurs obligations financières pour la saison passée et en cours, et engagées dans les délais.
- 1.8.** Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la Commission Water-polo.
- 1.9.** En cas de force majeure, la Commission Water-polo se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires au Règlement ci-dessus.

2. Engagements (Se référer également aux conditions financières.)

- 2.1.** Les engagements seront effectifs à réception des pièces complémentaires (formulaires joints au règlement financier, liste joueurs brûlés, chèques) au plus tard aux dates limites prévues pour chaque compétition (cf. partie "*les compétitions régionales*").
- 2.2.** Tout engagement dans une catégorie sera refusé après la date limite d'engagement sauf accord exceptionnel et argumenté de la Commission Water-polo.

3. Licences et qualifications des joueurs et joueuses

- 3.1.** Toute personne participant à une épreuve régionale, à quelque titre que ce soit (joueur, entraîneur, arbitre, officiel ou dirigeant...) doit, au moment de sa participation, détenir une licence. La procédure d'enregistrement des licences (Extranat) sur le site fédéral permet de valider cette homologation et d'éditer un récépissé de licence à produire lors de chaque match.
- 3.2.** Condition de qualification. Article 3-6-12 du règlement FFN 2016/2017 : Tout joueur transféré, quel que soit son statut ou sa nationalité, a jusqu'à la date du 1er décembre 2016 pour valider sa licence et participer avec son nouveau club aux compétitions de la saison en cours.
- 3.3.** Il est cependant autorisé le renouvellement d'une licence (dans le dernier club) ou la prise d'une première licence dans n'importe quel club pour pouvoir évoluer dans les championnats au-delà de la date butoir du 1er décembre de la saison en cours dans l'ensemble des divisions régionales.
- 3.4.** La double licence est possible : un nageur évoluant dans un club ne pratiquant pas le Water-polo peut obtenir une double licence dans un autre club.
- 3.5.** Avant chaque tournoi ou chaque match, il appartiendra aux équipes participantes, sous le contrôle des arbitres et/ou déléguées, de s'assurer de la présentation réciproque des licences, ou de leurs photocopies homologuées pour la saison en cours. En cas de litige, les arbitres et/ou le délégué pourront exiger de se faire présenter une pièce d'identité comportant une photo.
- 3.6.** A l'issue de cette vérification, les arbitres et/ou le délégué auront le choix de :

- Interdire aux joueurs et officiels qui ne peuvent présenter leurs licences homologuées de la saison en cours et/ou de justifier de leur identité, de prendre part à une rencontre du calendrier régional et ce, dès la première journée de championnat.
- Faire signer les joueurs dont il n'a pu vérifier la licence et mentionnera sur la feuille de match que toutes les licences n'ont pas été présentées.

3.7.Un club ayant fait jouer un équipier non licencié ou ayant fraudé sur la personnalité d'un joueur, sera sanctionné d'un match perdu par pénalité.

4. Catégories d'âge et surclassements

4.1.Les épreuves de Water-polo régionales et départementales, interclubs sont définies pour une année d'âge. Les années d'âge pour la saison en cours ont été récapitulées dans le Mémento en début du présent document.

4.2.Tout membre de la FFN ne peut prendre part, sauf conditions particulières ci-après, qu'aux épreuves de l'année d'âge à laquelle il appartient.

4.3.Des conditions particulières sont réservées aux membres de la Fédération dont le certificat médical autorise le surclassement d'une année à l'autre.

4.4.Le certificat médical préalable à la pratique sportive du Water-polo en compétition et le formulaire de simple ou double surclassement (voir en annexe) dûment remplis par un médecin, de moins de trois mois, devra être adressé au CMPN. Une copie doit être gardée par le club.

4.5.Il appartient aux arbitres et/ou délégué de vérifier avant chaque tournoi ou match, les sur classements.

Sauf à le faire sous leur seule responsabilité (civile et pénale), les arbitres et/ou le délégué doivent interdire à tout joueur ne présentant pas son surclassement de participer au tournoi et/ou match.

5. Formules et participants

5.1.Pour les championnats Accessit Occitanie Seniors, U15, U13 et U11, l'organisation se fera sous forme de tournoi (demi-journée ou journée) sur plusieurs journées d'octobre à juin.

5.2.Le championnat N3 Occitanie Seniors se déroulera en matches Aller/Retour d'octobre à mai. Le détail est précisé dans le paragraphe « Les compétitions régionales »

5.3.Le champ de jeu est de 25m par 15m.

5.4.Pour les tournois, le temps de jeu se rapprochera le plus possible de 4 périodes de 7 minutes de temps effectif, avec 2mn de repos entre chaque, et en aucun cas **ne pourra être inférieur à 2 périodes de 7 minutes de temps effectif.**

5.5.Le nombre maximal d'équipes engagées par toutnois sera de **6 par journée.**

6. Préparation et programmes des journées

6.1.Les équipes doivent confirmer par courriel leur participation **3 semaines avant chaque compétition** au référent du championnat et au club organisateur. Passé ce délai, les équipes n'ayant pas confirmé leur inscription ne pourront pas prendre part à la compétition.

6.2.Pour les tournois, en tenant compte du nombre d'équipes engagées et des articles 5.3 et 5.4, le club organisateur adaptera la formule (nombre de poules) et présentera un programme détaillé de chaque tournoi, à la Commission Water-polo, **2 semaines avant chaque tournoi.**

6.3.Pour les tournois, le programme de chaque journée sera édité par le club organisateur, et communiqué par courriel, après accord de la Commission Water-polo, aux participants **1 semaine avant chaque tournoi.**

6.4.Les responsables des équipes devront être en mesure de justifier ou présenter les licences (article 3.1), surclassements (cf memento et chapitre "*Délégués et officiels*" des "*dispositions générales pour les clubs organisateurs*"), pièces d'identités et liste de joueuses et joueurs "brûlés" (paragraphe 16), aux arbitres et/ou délégués. A cet effet, ils sont vivement encouragés à tenir à jour un classeur avec les copies des documents suscités.

7. Désignation des arbitres

7.1.Pour les tournois, le club organisateur de chaque journée affectera dans son programme les arbitres (il affectera en fait le nom d'une des équipes participantes), conformément au paragraphe "*Arbitrage*" des "*dispositions générales pour les clubs organisateurs*". Les arbitres doivent être neutres.

7.2.En cas d'absence de tout arbitre officiel, le délégué de la Commission Water-polo ou par défaut le club organisateur nommera une personne licenciée, neutre de préférence.

7.3.Si les 2 responsables d'équipes refusent la désignation d'un arbitre et que le match n'a pas lieu, les deux équipes auront perdu et marqueront zéro point.

8. Forfaits

- 8.1.** Le bénéfice du forfait d'une équipe ayant confirmé son engagement, sera accordé par l'arbitre à l'équipe présente sur le bord du bassin à l'heure de la convocation (horaire prévu au programme de la journée).
- 8.2.** Outre le cas prévu ci-dessus, toute équipe se présentant avec moins de 7 joueurs sera déclarée forfait sauf règlement particulier.
- 8.3.2** forfaits d'une même équipe entraîneront son forfait pour la journée en cours, elle ne sera donc pas classée et ne marquera aucun point au classement général de son championnat.
- 8.4.** Tout forfait est sanctionné par une amende dont le montant est fixé dans les conditions financières.

9. Carton rouge et fautes disqualifiantes (EDA, EDA+P+4min)

- 9.1.** Tout joueur exclu définitivement pour brutalité à l'occasion d'une rencontre sera exclu du tournoi en cours. Il fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et sera suspendu selon le barème FFN des sanctions disciplinaires. Une procédure disciplinaire sera éventuellement ouverte à son encontre, sans préjudice des sanctions ultérieures qui pourraient lui être appliquées.
- 9.2.** Tout joueur exclu définitivement avec remplacement (EDA) à l'occasion d'une rencontre fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et recevra au minimum un avertissement (suivant le rapport du ou des arbitres).
- 9.3.** Il est rappelé qu'un joueur ayant reçu 2 avertissements dans une même année civile entraînent la suspension d'un match.
- 9.4.** Il est rappelé que l'EDA prononcée par l'arbitre pour sortie du bassin (WP 21-4) ne doit pas faire l'objet d'un rapport comme toutes les autres EDA et n'entraîne pas de sanction.
- 9.5.** Tout officiel du banc des remplaçants ayant reçu un carton rouge fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et sera suspendu pour 2 matches dont un avec sursis.
- 9.6.** Suite à l'attribution d'un carton rouge ou d'une faute disqualifiante avec ou sans remplacement (EDA ou EDA+P+4min), le(s) délégué(s) de(s) équipe(s) concernées devra (ont) contresigner la feuille de match dans la partie prévue à cet effet. Il conviendra de préciser au délégué de l'équipe concernée que le fait de contresigner ne vaut pas reconnaissance de la faute et de ses motifs, mais signifie simplement qu'il reconnaît avoir été informé par les arbitres de la teneur de leur rapport.
- 9.7.** En aucun cas, un carton jaune ne peut faire l'objet d'un rapport ni d'une sanction. Il n'est donc pas nécessaire de faire contresigner la feuille de match en cas de carton jaune.
- 9.8.** Lorsque les matches de suspension sont infligés, ils doivent être purgés jusqu'à expiration dans l'ordre du calendrier à venir (et non initial).
- 9.9.** Dans le cadre des épreuves par année d'âge ou en cas de changement de club, si un joueur sanctionné n'est plus appelé, de par son âge à évoluer dans la catégorie pour un nombre de matches suffisant à couvrir la totalité de l'éventuelle suspension, le reliquat de matches de suspension sera purgé dans l'année d'âge supérieure, où son club serait engagé, et où ce joueur pourrait évoluer.
- 9.10.** Les sanctions seront expédiées par écrit aux responsables de Clubs.

10. Composition des équipes

- 10.1.** Chaque club pourra utiliser pour l'ensemble du tournoi, un maximum de 15 joueurs (ses) dont 13 sur chaque feuille de match.

11. Score des matches

- 11.1.** Dans toutes les catégories, et pour tous les matches à l'exception des rencontres de type éliminatoire, les matches nuls sont autorisés. Aussi, à la fin du temps réglementaire, en cas de match nul, il n'y aura pas de prolongation et le résultat nul sera homologué.
- 11.2.** Les matches gagnés par décision : forfait, abandon ou pénalité se solderont par le score de 8 buts à 0 ou le score réel si celui-ci est supérieur au moment de la décision.
- 11.3.** Les équipes sanctionnées d'un match perdu par forfait ou pénalité perdront 1 point au classement.
- 11.4.** Dans le cas où par suite d'incidents un match est arrêté définitivement en cours de partie, l'arbitre ne peut décider de la suite à donner à l'arrêt de la rencontre.
- 11.5.** Il appartient à la Commission Water-polo de déterminer si le résultat acquis au moment de l'arrêt du match doit être homologué, ou si le match doit être rejoué.

12. Classements

- 12.1.** A l'issue de chaque match, les équipes reçoivent les « points de classement journée » selon le barème suivant :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Abandon : 0 point (avec un score de 8 à 0)
- Forfait ou disqualification: 1 point de pénalité, avec un score de 8-0, ou le score réel si l'écart est supérieur en défaveur de l'équipe pénalisée.

12.2. Pour les tournois, à l'issu de chaque journée, les résultats cités au §12.1 permettent d'établir le **classement du tournoi**. Les équipes ainsi classées se verront attribuer les « **points classement général** » selon le décompte suivant : 1er 12 points ; 2ème 9pts ; 3ème 7 pts ; 4ème 5pts ; 5ème 4 pts ; 6ème 3pts ; etc... Le classement général provisoire se fera par addition des « points classement général » obtenus à chaque tournoi.

12.3. Pour la N3 Occitanie, il n'y a pas de **classement du tournoi**. La somme des « points de classement journée » obtenus (voir §12.1) déterminera les « **points classement général** » de chaque équipe.

12.4. Si 2 équipes sont à égalités au **classement général final**, le goal-average particulier s'applique. Si ces 2 équipes sont à égalité au goal-average particulier, l'équipe ayant la meilleure attaque gagne. Si ces 2 équipes sont toujours à égalité selon le classement de la meilleure attaque, l'équipe ayant la meilleure défense l'emportera.

13. Réclamation

13.1. Une réserve ne peut être formulée auprès des arbitres que par le délégué de l'équipe, au premier arrêt de jeu suivant l'incident.

13.2. Une réserve concernant la qualification d'un joueur doit être nominative et formulée par écrit, avant le début du match sur la feuille de match. Le capitaine de l'équipe en donnera connaissance au capitaine de l'équipe adverse qui pourra passer outre à ses risques et périls.

13.3. Les arbitres DOIVENT remettre la feuille de match aux délégués des équipes après la rencontre afin d'y enregistrer leurs réserves.

14. Blessure et accident

14.1. En cas de saignement au cours d'un match, le joueur doit immédiatement sortir de l'eau (conformément aux règles du jeu WP 25-2), afin de recevoir des soins pour arrêter le saignement et prévenir une éventuelle possibilité de récurrence. Un remplaçant sera autorisé à rentrer immédiatement en jeu, de façon à ne pas interrompre la continuité de la rencontre.

14.2. En cas d'accident, de blessure ou de maladie, autre qu'en cas de saignement, les arbitres peuvent suspendre le match pour une durée de 3 minutes maximum (conformément aux règles du jeu WP 25-3). Si à l'issue de ce délai le joueur doit quitter le bassin, il ne sera plus autorisé à revenir en jeu (conformément aux règles du jeu WP 25-5).

14.3. Tout accident doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la compagnie d'assurance du licencié, au moyen de l'imprimé ad hoc et dans les délais prescrits (document téléchargeable sur le site Internet fédéral).

15. Participation de joueurs non sélectionnables en équipe de France

La participation des joueurs étrangers est définie par le règlement intérieur de la Fédération Française de Natation. La connaissance et l'application du règlement intérieur sont un préalable incontournable à l'application des règlements sportifs.

16. Équipes secondes et troisièmes

16.1. Afin de rehausser le niveau de jeu, les clubs qui présentent plusieurs équipes (y compris en championnat National) pourront faire jouer certains joueurs dans plusieurs équipes, à la condition de fournir en début de saison, une liste par équipe de 7 joueurs "brûlés" de plus de 20 ans, qui ne pourront pas jouer dans les équipes de rang inférieur, pour donner du temps de jeu aux jeunes et aux non-titulaires.

16.2. Les joueurs de moins de 20 ans ne sont pas concernés par l'art 16.2

16.3. Un même joueur peut jouer dans deux équipes de divisions différentes, lorsque la règle précédente est respectée.

16.4. Un même joueur, ne peut donc pas jouer dans deux équipes évoluant dans la même division.

17. Délégués

17.1. Tout membre de la Commission Water-polo du CMPN peut faire office de délégué.

17.2. Les délégués sont désignés par la Commission Water-polo en son sein.

- 17.3.** Les délégués officiellement désignés pour les rencontres du calendrier régional, peuvent prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement par le CMPN suivant le barème en vigueur, conformément au règlement financier.
- 17.4.** Pour être indemnisés, les délégués nommés par la Commission Water-polo, devront faire parvenir leur rapport de tournoi (feuilles de matches, classement, remarques...), dans les 15 jours suivant la journée de championnat (date de la réception de la feuille de match au CMPN).



Les compétitions et autres organisations régionales

Calendrier régional

1. Le calendrier sera établi lors de la réunion de la commission water-polo de début de saison, fin septembre 2016.
2. Afin d'optimiser les disponibilités de bassin et d'augmenter l'offre de rencontres, en accord avec les organisateurs et clubs participants, la Commission Water-polo pourra modifier le calendrier des championnats : en particulier lors d'un tournoi régional, quand l'amplitude horaire le permet, il sera possible de « mixer » des rencontres de différentes catégories.

Championnats Régionaux Seniors

Dispositions communes aux championnats régionaux seniors

1. Calendrier : il sera précisément établi par la commission water-polo à la clôture des engagements.
2. Catégorie d'âge : se référer au "memento".
3. A l'issue de la saison en cours, le champion de la division Accessit Occitanie aura la possibilité de s'engager en N3 Occitanie pour la saison suivante.
4. En accord avec la commission Water-Polo Interrégionale du Sud Ouest, le championnat de N3 Occitanie sera qualificatif à la phase Inter-Régionale du championnat de Nationale 3.

N3 Occitanie (ou 1er Tour Nationale 3)

1. Formule : championnat Aller/retour
2. Nombre d'équipes : 6
3. Pour 2016-2017, son organisation est déléguée aux commissions water-polo de Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, qui s'entendent conjointement pour en éditer les règlements et en assurer la gestion. I
4. Calendrier : il sera précisément établi par la commission water-polo à la clôture des engagements.

Accessit Occitanie (N4)

1. Formule : tournois, avec une poule unique où toutes les équipes se rencontrent, variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)
2. Amplitude horaire : minimum requis pour respecter l'article 5.4 des dispositions communes
3. Pour permettre aux meilleures joueuses d'évoluer à leur niveau, la participation des meilleures féminines reste encore autorisée.
4. Chaque équipe engagée est libre d'organiser un ou deux tournois dans la saison
5. Chaque équipe engagée est libre de participer aux tournois de son choix en Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon
6. Les points gagnés sur chaque tournois serviront à établir le classement avec possibilité d'organiser un tournoi final de fin de saison, avec les 6 meilleurs
7. Calendrier : Il sera établi lors par la commission water-polo dès que les clubs auront fait part de leurs organisations.

Championnat Régional Féminin

1. Calendrier : 1 tournois par trimestre.
2. Formule : tournois, avec une poule unique où toutes les équipes se rencontrent, variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)
3. Amplitude horaire : minimum requis pour respecter l'article 5.4 des dispositions communes
4. Date limite d'engagement : 30 septembre 2016
5. Catégorie d'âge : 2002 et avant
6. Possibilité de participation des équipes de Languedoc Roussillon, d'Aquitaine et du Limousin

Championnat U15 mixte

1. Calendrier : 1 tournois par moi d'octobre 2016 à mai 2017.
2. Formule : tournois, avec une poule unique où toutes les équipes se rencontrent, variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)
3. Amplitude horaire : minimum requis pour respecter l'article 5.4 des dispositions communes
4. Date limite d'engagement : 30 septembre 2016
5. Catégorie d'âge : U15 (2002, 2003 & 2004)
6. Participation des équipes de Languedoc Roussillon,

Championnat U13 mixte

1. Calendrier : 1 tournois entre chaque vacances scolaire, d'octobre 2016 à mai 2017.
2. Formule : tournois, avec une poule unique où toutes les équipes se rencontrent, variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)
3. Amplitude horaire : minimum requis pour respecter l'article 5.4 des dispositions communes
4. Date limite d'engagement : 30 septembre 2016
5. Catégorie d'âge : U13 (2004, 2005 & 2006)
6. A l'issue de ce championnat, l'équipe technique régionale de water-polo, composée des entraîneurs de cette
7. catégorie d'âge, pourra déterminer une sélection pour participer à la Coupe de France des Régions U13.
8. Participation des équipes de Languedoc Roussillon,

Programme U11 mixtes

1. Calendrier : 1 regroupement par mois de novembre 2016 à mai 2017. Un calendrier sera précisément établi lors de la réunion de la commission water-polo de début de saison, fin septembre 2016.
2. Formule variable : regroupement visant à donner un maximum de temps de jeu aux enfants, variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)

cf article 12.2 de l'annuel règlements FFN

3. Amplitude horaire : 2 heures minimum
4. Catégorie d'âge : U11 (2006 et après)
5. Participation des équipes de Languedoc Roussillon

ENF et Pass'compétition

cf article 12.1 de l'annuel règlements FFN

1. ENF 2 : En collaboration avec les Comité Départementaux dont les clubs dépendent, nous proposerons le passage de l'épreuve Water-Polo lors de nos actions « Osons le Water-Polo ».
2. ENF 3 WP : 2 sessions par saison seront proposées. La première lors de la 1^{ère} journée U13 et une 2^{ème} en fin de saison visant à valider l'objectif terminal des U11.

Opération « Osons le Water-Polo »

1. A destination de tous les clubs FFN, cette opération vise les enfants qui souhaitent valider l'épreuve WP de l'ENF 2.
2. Configuration : sur une demi-journée, des ateliers pédagogiques seront proposés pour découvrir et assimiler les premières acquisitions techniques de l'activité WP tout gardant un esprit ludique.
3. Passage de l'épreuve WP de l'ENF 2 après les ateliers.
4. Une formation d'1 heure sera proposée aux éducateurs suivant l'option choisit.

Coupes régionales Sénior Mixte (juin 2017)

1. En se basant sur le classement du championnat régional de la saison en cours, pour définir les têtes de série, la Commission water-polo organise une coupe régionale, en fin de saison, en brassant toutes les équipes inscrites. Les équipes non-classées en championnat régional seront classées en fonction de leur ordre d'engagement.
2. Nombre d'équipes : toutes les équipes ayant participé ou non aux championnats Midi-Pyrénées dans la limite de 16
3. Nombre de journées/tournois : 3 demi-journées minimum
4. Amplitude horaire: 1 à 2 jours
5. Formule : variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.4 et 5.5 des dispositions communes)

Sélections régionales

1. Le Comité Régional participera dans la mesure du possible et en fonction de son budget, à l'ensemble des compétitions organisées par la Fédération Française de Natation et notamment à la Coupe de France des Régions U13 garçons.
2. Les clubs se voient dans l'obligation de transmettre et de répondre à toutes les convocations de leurs joueurs et joueuses.

Manifestations exceptionnelles

1. La Commission Water-polo encouragera et s'associera à toutes manifestations à caractère promotionnel, caritatif et/ou humanitaire du type : « Nuit de l'eau », « téléthon », « 24heures de water-polo », « beach-polo », etc...



Le calendrier régional

Calendrier régional (et formation des officiels) :

Dates	Compétition	Journée n°	Lieu
Octobre	Championnat Seniors N3 Occitanie (N3)		
Novembre	Championnat Seniors N3 Occitanie Championnat U13 Championnat Seniors Accessit Occitanie (N4) Programme U11 Formation d'Officiels B (Off. de table) Championnat U15		
Décembre	Championnat Féminin Championnat Seniors N3 Occitanie Championnat U13 Championnat U15		
Janvier	Championnat Seniors N3 Occitanie Championnat U13 Championnat U15 Championnat Seniors Accessit Occitanie (N4) Programme U11		
Février	Championnat Seniors N3 Occitanie Formation d'Officiels A (arbitre) Championnat U13 Championnat U15 Championnat Féminin		
Mars	Championnat Seniors N3 Occitanie Championnat U13 Championnat U15 Championnat Seniors Accessit Occitanie (N4) Programme U11		
Avril	Championnat Seniors N3 Occitanie Championnat U13 Championnat U15 Programme U11		
Mai	Championnat Féminin Championnat Seniors Accessit Occitanie (N4) Championnat U13 Championnat U15		
Juin	Finale Seniors Accessit Occitanie (N4) Programme U11 Coupe seniors mixte		



Examen médical de surclassement

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpfn.fr

Examens médicaux à remettre au médecin pratiquant l'examen

Etat civil

NOM : _____ Prénom : _____

Club : _____ Licence : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Âge osseux (double surclassement uniquement) : _____

Renseignements médicaux

Morphologie : _____

Tension Artérielle :

Repos : _____

Couché : _____

Debout : _____

Peau : _____

Cœur : _____ Fréquence cardiaque de repos : _____

Poumons : _____ Epreuve d'effort : _____

Ruffier Dickson : _____

Ou

Os : _____ VO2 : _____

Examen dentaire : _____ Puberté : P0 P1 P2 P3 P4 P5

ORL : _____

Poids (kgs) : _____ Taille (m) : _____

Ophtalmologie : _____ Masse Grasse (%) : _____

Dates de vaccinations (jj/mm/aaaa) :

DTP : _____

BCG : _____

ROR : _____

HEVAX A : _____

HEVAX B : _____

Conclusion :



Fiche de surclassement

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpfn.fr

Fiche à remettre au club pour la pratique du water-polo en compétition

Simple surclassement

A établir par l'un des praticiens suivants :

- _____ Le médecin de famille
- _____ Le médecin du club

Je soussigné(e) docteur : _____

certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur que

M _____

Est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure le _____ en compétition, sous toutes réserves de modification de l'état de santé actuel.

A _____ Le _____

Cachet et signature du médecin :

Double surclassement

A établir par l'un des praticiens suivants :

- _____ Un médecin titulaire du CES de biologie du sport, qu'il soit :
 - _____ Le médecin de famille
 - _____ Le médecin fédéral de la Fédération Française de Natation
 - _____ Un médecin d'un Centre Médico-Sportif
 - _____ Un médecin dans un service hospitalier de médecine du sport

En cas d'appel, transmettre le dossier au Médecin fédéral régional sous couvert du secret médical. Celui-ci convoquera si besoin le sportif pour un examen clinique et rendra sa décision finale.

Je soussigné(e) docteur : _____

certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur,

AUTORISE

REFUSE

Le double surclassement de M _____

Pour la pratique du water-polo en compétition, sous réserve de modifications de l'état de santé actuel.

A _____ Le _____

Cachet et signature du médecin :

Programme type d'une journée de championnat régional



Championnat Midi-Pyrénées

WATER-POLO

N^{ème} journée

Logo du club organisateur



Championnat Cat. Régionale

LIEU

DATE

Programme

6 équipes

Equipe 1
Equipe 2
Equipe 3
Equipe 4
Equipe 5
Equipe 6

Matinée

Heure	N°	Match	
00:00	1	Eq 1	Eq 2
00:30	2	Eq 3	Eq 4
01:00	3	Eq 5	Eq 6
01:30	4	Eq 2	Eq 3
02:00	5	Eq 4	Eq 5
02:30	6	Eq 1	Eq 3
03:00	7	Eq 2	Eq 4
03:30	8	Eq 1	Eq 6

Après-Midi

Heure	N°	Match	
04:00	9	Eq 3	Eq 5
04:30	10	Eq 4	Eq 6
05:00	11	Eq 1	Eq 5
05:30	12	Eq 2	Eq 6
06:00	13	Eq 1	Eq 4
06:30	14	Eq 2	Eq 5
07:00	15	Eq 3	Eq 6

Règlement particulier

1. Matches en **deux périodes de 7 minutes de temps effectif**, avec un seul temps mort par équipe et par match.
2. Rappel : **un même joueur ne peut pas jouer dans plusieurs équipes différentes sur le même tournoi.**
3. Il est impératif de **tenir le planning** : les équipes seront appelées au micro 15 minutes avant le début de leurs rencontres, et devront être prêtes à jouer à l'heure prévue...ou plus tôt si possible.
4. L'échauffement s'effectuera "à sec" ou en dehors du terrain de jeu : petit bain, fosse à plongeon.
5. En dehors des cas prévus dans le règlement particulier de ce tournoi, les règlements régional, FFN et FINA s'appliquent.
6. Il serait souhaitable qu'en plus de l'arbitre, chaque équipe fournisse quelques officiels de table, même débutants (cf tableau d'affectation joint).
7. Afin de faciliter la tâche des officiels de table, chaque responsable de club fournira une fiche d'inscription par équipe engagée (cf modèle vierge joint).
8. Pour le bon déroulement de la journée, aucune modification dans l'ordre des rencontres ne sera plus acceptée.

Organisation et résultats

Heure	N°	Blancs	Score	Noirs	Arbitre 1	Arbitre 2	Speaker	Secrétaire 1	Secrétaire 2	Chrono 1	Chrono 2	Café
-00:30	Ouverture des portes											
00:00	1	Equipe 1	-	Equipe 2	Equipe 5	Equipe 6						
00:30	2	Equipe 3	-	Equipe 4	Equipe 1	Equipe 2						
01:00	3	Equipe 5	-	Equipe 6	Equipe 3	Equipe 4						
01:30	4	Equipe 2	-	Equipe 3	Equipe 5	Equipe 6						
02:00	5	Equipe 4	-	Equipe 5	Equipe 2	Equipe 3						
02:30	6	Equipe 1	-	Equipe 3	Equipe 4	Equipe 5						
03:00	7	Equipe 2	-	Equipe 4	Equipe 1	Equipe 3						
03:30	8	Equipe 1	-	Equipe 6	Equipe 2	Equipe 4						
04:00	9	Equipe 3	-	Equipe 5	Equipe 1	Equipe 6						
04:30	10	Equipe 4	-	Equipe 6	Equipe 3	Equipe 5						
05:00	11	Equipe 1	-	Equipe 5	Equipe 4	Equipe 6						
05:30	12	Equipe 2	-	Equipe 6	Equipe 1	Equipe 5						
06:00	13	Equipe 1	-	Equipe 4	Equipe 2	Equipe 6						
06:30	14	Equipe 2	-	Equipe 5	Equipe 1	Equipe 4						
07:00	15	Equipe 3	-	Equipe 6	Equipe 2	Equipe 5						
07:30	Fin de la compétition											



Championnat Cat.
Midi-Pyrénées
WATER-POLO
N^{ème} journée

Logo du club organisateur

LIEU

DATE

Fiche d'inscription

Equipe : _____

N° Licence IUF	NOM Prénom	Naissance	N°
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			13
			15

		Entraîneur
		Entr. Adjoint
		Suppléant
		Délégué





Sommaire

Les catégories d'âges	3
Circuit "Championnat"	
Circuit "Challenge"	
Les programmes selon les âges	4
Programme des 8 ans et moins	
Programme des 9-12 ans (benjamins)	
Programme des 12-15 ans (jeunes)	
Programme des 15-18 ans (juniors)	
Programme des 19 ans et plus (seniors)	
Caractéristiques du synchronat	6
Dispositions communes aux compétitions	7
Conditions d'engagement aux épreuves	
Positionnement des nageuses	
Les engagements	
Tableau d'engagements	10
Durées des épreuves	11
Championnats	
Challenge	
Jurys	12
Organisation matérielle des compétitions	13
Sécurité	
Sonorisation	
Affichage Photocopieuse	
Imprimés	
Autres matériels	
Repas et collation du jury et secrétariat	
Récapitulatif des compétitions	14
Le calendrier de la saison	15
Fiches compétitions régionales	16
Synchronat	16
#1 Championnat Hiver Midi Pyrénées	17
#2 Championnat Midi Pyrénées Juniors	18
#3 Championnat Midi Pyrénées Jeunes	19
#4a Championnat Midi Pyrénées Avenirs	20
#4b Championnat Midi Pyrénées Toutes catégories	21
#4c Challenge Midi Pyrénées Avenirs, Jeunes et Toutes Catégories (pool A)	22
#4d Challenge Midi Pyrénées Jeunes et Juniors (FINA pool B)	24



Les Catégories d'âges

Circuit "championnats" :

Âges	Naissances	Circuit "Championnats"		
8 ans et moins	2009 et après	ENF	Avenirs	
9 ans	2008			
10 ans	2007		Jeunes	
11 ans	2006			
12 ans	2005		Juniors	Seniors
13 ans	2004			
14 ans	2003		Toutes Catégories	
15 ans	2002			
16 ans	2001			
17 ans	2000			
18 ans	1999			
19 ans et plus	1998 et avant			

Circuit "challenge" en Inter Région Sud-Ouest

Âges	Naissances	Circuit "Challenge"		
8 ans et moins	2009 et après	ENF	Avenirs	
9 ans	2008			
10 ans	2007		Jeunes	
11 ans	2006			
12 ans	2005		Toutes catégories (décision IRSO)	
13 ans	2004			
14 ans	2003			
15 ans	2002			
16 ans	2001			
17 ans	2000			
18 ans	1999			
19 ans et plus	1998 et avant			

Les jeunes garçons et les messieurs sont accueillis sur la totalité des épreuves.

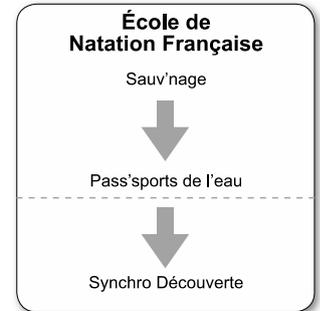


Les programmes selon les âges

Programme des 8 ans et moins :

Les nageuses de 8 ans et moins sont dans le circuit ENF, elles préparent le Sauv'nage et le Pass'sports de l'eau.

Après avoir validé le test ENF2 Pass'sports de l'eau, elles peuvent préparer et valider les journées synchro découverte, mais n'ont pas encore accès au Pass'compétition de la discipline.

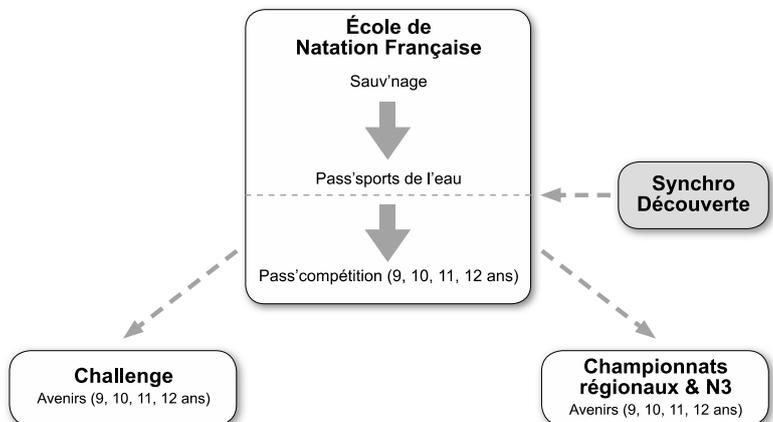


Programme des 9-12 ans (avenirs) :

Âge Naissance	Accès de droit	Si validation ENF	Si validation ENF + Journées Synchro Découverte	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent
9 ans 2008	ENF	Accès avenir challenge	Accès avenir régionaux et N3	
10 ans 2007	ENF	Accès avenir challenge	Accès avenir régionaux et N3	Accès Finale Nationale des Jeunes si qualification sur les N3 Avenirs
11 ans 2006	ENF	Accès avenir challenge	Accès avenir régionaux et N3	Accès Finale Nationale des Jeunes si qualification sur les N3 Avenirs
12 ans 2005	Avenir ou jeune Challenge	Accès avenir challenge	Accès avenir régionaux et N3	Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès Finale Nationale des Jeunes si qualification sur les N3 Avenirs

Les nageuses avenir ont l'obligation de valider l'ensemble des tests ENF avant de pouvoir faire des compétitions dans la discipline.

Elles peuvent préparer et valider les journées synchro découverte (si elles souhaitent accéder au circuit « championnats »), dès l'obtention du pass'sports de l'eau.



Programme des 12-15 ans (jeunes) :

Âge Naissance	Accès de droit	Si validation ENF + Journées Synchro Découverte	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
12 ans 2005	Avenir ou jeune Challenge	Accès avenir régionaux et N3	Et si validation ENF : Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès Finale Nationale des Jeunes si qualification sur les N3 avenir	
13 ans 2004	jeune Challenge		Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès Finale Nationale des Jeunes si qualification sur les N3 jeunes	
14 ans 2003	jeune Challenge		Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite	
15 ans 2002	jeune ou TC Challenge		Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès junior régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1- Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite

Programme des 15-18 ans (juniors) :

Âge Naissance	Accès de droit	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
15 ans 2002	jeune ou TC Challenge	Accès jeune régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
16 ans 2001	TC Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
17 ans 2000	TC Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
18 ans 1999	TC Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite

Programme des 19 ans et plus (seniors) :

Âge Naissance	Accès de droit	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
19 ans et plus 1998 et moins	Senior Challenge	Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite



Caractéristiques du Synchronat

Le synchronat peut se préparer à n'importe quel moment de la saison. Il permet de valider un niveau d'entrée dans une catégorie, pour un certain niveau de pratique en compétition.

La nageuse garde le bénéfice des épreuves déjà validées, même en cas d'arrêt de pratique.
Pour chaque niveau :

- o 1 épreuve propulsion technique + propulsion ballet
- o 1 épreuve parcours à sec
- o 1 épreuve technique (correspondant aux figures imposées de la catégorie)

Remarque : le pass compétition NS = le parcours propulsion ballet du Synchro Découverte

L'évaluation du parcours propulsion ballet synchro découverte sera donc identique à celle du pass'compétition NS.

Caractéristiques du pass compétition NS en Midi Pyrénées :

- **Musique :** Twist again. Une autre musique est actuellement en cours de recherche et sera envoyée aux clubs dès que possible.
- **Tenue :** maillot noir, bonnet blanc et sans lunettes.

Les nageuses ayant validé les niveaux ou les épreuves des niveaux ci-dessous auront de droit acquis les niveaux ou les épreuves des niveaux ci-joints :

- o Acquisition : journées synchro découverte
- o Développement : synchro d'argent
- o Formation : synchro d'or



Dispositions communes à toutes les compétitions

1. Conditions d'engagement aux épreuves

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié. Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées par les comités régionaux.

2. Positionnement des nageuses

Au début de saison un positionnement de l'ensemble des nageuses sera proposé par le comité régional aux clubs, sur la base d'un fichier type. Le positionnement devra être vérifié et complété par les clubs (notamment pour les nouvelles inscriptions) **pour le 20 octobre 2016**. Il sera ensuite validé par la commission régionale **pour le 10 novembre 2016**.

3. Les engagements

a. Dispositions communes à toutes les compétitions :

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat ».

Les engagements comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres officiels*

Le comité régional vérifie l'exactitude des engagements.

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf règlement Fédéraux).

Les engagements sur « Extranat » sont ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture.

Il est donc souhaitable de réaliser les engagements de votre club dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire. S'engager, dès l'ouverture des engagements permet d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle difficulté.

*N'oubliez pas d'indiquer sur les engagements au moins 1 autre officiel (membre licencié) de votre club, pour la durée de la compétition afin de pourvoir les postes de : secrétariat, lecteur de notes (ateliers figures techniques imposées), coursier et délégué aux nageuses.

b. Procédure

1^{ère} étape – La saisie des engagements :

- **Les clubs saisissent les engagements définitifs, en ligne, sur Extranat** (cf tableau d'engagements Midi Pyrénées).
- **Les clubs envoient par mail au comité Midi Pyrénées de Natation*, dans les 48h suivant la clôture des engagements:**
 - o le listing récapitulatif (avec tampon du club) des nageuses et du jury engagés sur Extranat, ainsi que la liste des autres officiels engagés pour le secrétariat, le chronométrage, la déléguée aux nageuses;
 - o la fiche FFN E08 : bordereau récapitulatif d'engagements pour la composition des ballets.
 - o la fiche FFN E09 d'engagement de jury pour connaître le niveau des officiels.

Envoi **par mail** aux personnes suivantes du CMPN:

Présidente de commission régionale : chris.kitegi@orange.fr

Référent informatique : patrick.clerc17@orange.fr

Secrétaire du comité régional : muriel@mpffn.fr

Cadre technique : maeva@mpffn.fr

En + pour les Synchronat : [stephanie.feuilleterat @cirter.com](mailto:stephanie.feuilleterat@cirter.com)

2^{ème} étape –Le récapitulatif des engagements

- **Le référent informatique du comité régional enverra par mail le récapitulatif des engagements** des nageuses, des juges et autres officiels (listing) :
 - à la présidente de la commission régionale : chris.kitegi@orange.fr
 - au secrétariat du comité : muriel@mpffn.fr
 - au cadre technique : maeva@mpffn.fr
 - à la juge arbitre de la compétition (*adresse précisée pour chaque compétition*)
 - en + pour les Synchronat : [stephanie.feuilleterat @cirter.com](mailto:stephanie.feuilleterat@cirter.com)
 -

3^{ème} étape – Le paiement des droits d'engagements

- **Le comité Midi Pyrénées de Natation adressera la facture, en PJ, par messagerie, à chaque club engagé**, dans les 48h suivant la clôture des engagements sur extranat :
- **Les clubs devront payer les engagements :**
 - dans les 48h suivant la date d'envoi de la facture par messagerie électronique,
 - par chèque établi à l'ordre du comité Midi Pyrénées de Natation et adressé à

Comité Midi Pyrénées de Natation
72, rue Riquet – Bat B - BAL 37
31 000 TOULOUSE

4^{ème} étape – Le contrôle des engagements, dans les différentes catégories et épreuves, est effectué **par le juge arbitre** de la compétition.

5ème étape – Le programme prévisionnel de chaque compétition FINA, sera établi par le juge arbitre, suivant les horaires d'ouverture de la piscine et les engagements définitifs, puis envoyé par mail pour validation à:

- la présidente de la commission régionale : chris.kitegi@orange.fr
- pour les Synchronat : [stephanie.feullerat @cirter.com](mailto:stephanie.feullerat@cirter.com)
- au cadre technique : maeva@mpffn.fr
-

puis **sera diffusé par le comité régional**

- aux clubs participants
- au secrétariat du comité : muriel@mpffn.fr

c. Rappel des couleurs pour les fiches FFN E08 et E09 :

- Synchronat découverte : blanc
- Synchronat Argent : blanc
- Synchronat Or : blanc
- Catégorie jeunes : jaune clair
- Catégorie juniors : vert clair
- Catégorie seniors : orange clair
- Toutes catégories : orange foncé



Tableau d'engagements

Compétition (Dates)	Période de saisie des engagements	Date limite de paiement des engagements	Lieu de compétition
Championnat Hiver Midi Pyrénées FINA Jeunes et Juniors 15 ou 16 octobre 2016	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Toulouse
Championnat N3 FINA Journée d'Automne 19-20 novembre 2016	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Toulouse
Synchronat Régional 3-4 décembre 2016	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Montauban
Synchronat Régional 29 janvier 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Toulouse
Synchronat Régional 4 mars 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Cahors
Championnat Midi Pyrénées FINA Juniors 4 et 5 mars 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Cahors
Championnat N3 été FINA Juniors 18-19 mars 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	AQUITAINE ?
Championnat Midi Pyrénées FINA Jeunes 25-26 mars 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Colomiers
Championnat N3 été FINA Jeunes 22-23 avril 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Colomiers
Challenge Midi Pyrénées (toutes catégories) Championnat Midi Pyrénées FINA Avenir Championnat Midi Pyrénées FINA Toutes catégories 7 et 8 mai 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	MIDI PYRENEES Montauban
Championnat N3 été FINA Avenir Championnat N3 été FINA Seniors et Toutes catégories 27-28 mai 2017	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	LANGUEDOC ROUSSILLON Perpignan
Challenge interrégional (toutes catégories) Pool A et B 17-18 juin 2016	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la date d'envoi de la facture par messagerie	LIMOUSIN Limoges Aquapolis

Les clubs dont les engagements ne seront pas saisis à la date limite seront considérés comme étant forfaits.

Dans le cadre du suivi des nageuses et entraîneurs évoluant en championnat de France, 2 étapes de « confrontation régionale » seront également proposées aux clubs :

Confrontation régionale en solo jeunes et juniors 16 octobre 2016	Sans engagement	MIDI PYRENEES Toulouse
Confrontation régionale en duo jeunes et juniors 29 janvier 2017	Sans engagement	MIDI PYRENEES Toulouse



Durées des épreuves

Championnats

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe libre	Combiné	Solo technique	Duo technique	Equipe technique	Highlight
Avenirs	2'00	2'30	3'00					
Jeunes	2'15	2'45	3'30					2'30
Juniors	2'30	3'00	4'00	4'30				
Seniors	2'30				2'00			
Toutes Catégories		3'00		4'30		2'20	2'50	2'30

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Challenges

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe	Combiné
Avenirs		2'	2'30	3'00
Jeunes	1'45	2'15	3'00	3'30
Toutes Catégories	2'	2'30	3'30	4'00

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.



Jurys

Pour chaque compétition, un club engageant :

- De **1 à 5 nageuses**, devra engager au minimum **1 officiel** du niveau de la compétition (cf Circulaire des Officiels).
- De **6 à 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 officiels** du niveau de la compétition.
- **Plus de 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 officiels** du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométrateur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non-respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière conformément au règlement financier de la région.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont obligatoirement engagés pour toute la durée de la compétition.

Seule exception : Possibilité de se relayer pour les officiels d'un même club sur une compétition durant plusieurs jours.

Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, la pénalité financière sera appliquée.

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.



Organisation matérielle des compétitions

Sécurité

Il appartient, aux clubs organisateurs de **se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques** (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc....).

Sonorisation

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable. Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La **lecture des enregistrements** devra pouvoir se faire **sous format MP3** et sur CD. Les musiques seront envoyées par les clubs, sous format MP3, en amont de la compétition.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance les clubs. Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure de mettre à disposition de l'organisateur un support CD le jour de la compétition, en plus du support USB. Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

Il est fortement conseillé d'apporter un double des CD lors des compétitions.

Affichage / Photocopieuse

Prévoir 2 à 3 zones d'affichage. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ». Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition. Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats pour les clubs.

Imprimés

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur co-organisateur. Prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve, en collaboration avec le juge arbitre.

Autres Matériels

- Plateforme avec tables et chaises pour les jurys,
- Tables et chaises pour le secrétariat,
- Tables et chaises pour les réunions de jurys et les repas des juges et secrétaires,
- Podium pour les remises des récompenses,
- 1 bande rouge par atelier de figures imposées.

Repas et collations du jury et secrétariat

Prévoir le nécessaire pour les collations (eau, boissons diverses, cafetière, bouilloire, biscuits, sucreries, etc.)
Prévoir 1 repas offert par journée complète de compétition.



Récapitulatif des compétitions

FFN Comité Midi-Pyrénées Natation Synchronisée 2016 - 2017								
Dates	Compétitions régionales MP et IRSO	Epreuves					Comité Organisateur	Lieu
		Figures T.I.	Solos	Duos	Equipes	Combinés		
2016 - 2017								
Dimanche 16 Octobre	Championnat régional MP FINA Figures Imposées JEUNES						Midi-Pyrénées	TOULOUSE Piscines A. Minville et Nakache
	Championnat régional MP FINA Figures Imposées JUNIORS							
19 et 20 Novembre	Championnat N3 FINA Automne J, J, S						Midi-Pyrénées	TOULOUSE Piscine Nakache
3 et 4 Décembre	SYNCHRONAT						Midi-Pyrénées	Toulouse Piscine Bellevue
Dimanche 29 janvier	SYNCHRONAT +confrontation Duos						Midi-Pyrénées	MONTAUBAN
Samedi 4 mars	SYNCHRONAT						Midi-Pyrénées	Cahors
4 et 5 mars	Championnat régional MP FINA été JUNIORS + Synchronat						Midi-Pyrénées	CAHORS
18 et 19 Mars	Championnat N3 FINA été JUNIORS						Aquitaine	VILLENAVE d'ORNON
25 et 26 Mars	Championnat régional MP FINA été JEUNES						Midi-Pyrénées	COLOMIERS
22 et 23 Avril	Championnat N3 FINA été JEUNES						Midi-Pyrénées	COLOMIERS
Mardi 25 avril	SYNCHRONAT Découverte						Midi-Pyrénées	Toulouse
7 et 8 Mai	Championnat régional MP FINA été AVENIRS						Midi-Pyrénées	MONTAUBAN
	Championnat régional MP FINA été TOUTES CATEGORIES							
27 et 28 Mai	Championnat N3 FINA été AVENIRS						Languedoc - Roussillon	PERPIGNAN
	Championnat N3 FINA été TOUTES CATEGORIES / Seniors							
7 et 8 Mai	Challenges MP Pool B FINA Avenirs, Jeunes, Toutes catégories						Midi-Pyrénées	MONTAUBAN
	Challenges MP Pools A Avenirs, Jeunes, Toutes catégories							
17 et 18 Juin	Challenges IRSO Pool B FINA Avenirs, Jeunes, Toutes catégories						Limousin	LIMOGES ? Aquapolis
	Challenges IRSO Pool A Avenirs, Jeunes, Toutes catégories							
		Figures T.I.	Solos	Duos	Equipes	Combinés	Hight light	

Calendrier de la saison (MAJ 14 Novembre 2016)

Synchronat = Journée Synchro Découverte + Pass'Compétition NS + Synchro Argent + Synchro Or

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin	Juillet
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

MP	ZONE C = 3ème semaine (Toulouse, Créteil, Montpellier, Paris et Versailles)
IRSO	ZONE B = 1ère semaine (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
FFN	ZONE A = 2ème semaine (Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
Vacances scolaires	



Fiches compétitions régionales

FICHE REGLEMENT

Synchronat

Se référer au calendrier régional pour les différentes dates

Journées Synchro Découverte

Cette compétition s'adresse :

- Aux nageuses nées en 2004 et après, ayant validé le pass'sports de l'eau (ENF) et souhaitant s'orienter vers le circuit compétition.
- Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions avenir régionales et N3
- Aux nageuses souhaitant accéder aux niveaux « Synchro d'Argent » puis « Synchro d'Or »

Epreuves :

- Parcours à sec
- Propulsion (technique et ballet)
- Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Journées Synchro d'Argent

Cette compétition s'adresse :

- Aux nageuses ayant validé le niveau « Synchro Découverte » (ou programme acquisition)
- Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions jeunes régionales, N3, N2 et N1-Elite
- Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions juniors, seniors et toutes catégories de niveaux régionales et N3
- Aux nageuses souhaitant accéder au niveau « Synchro d'Or »

Epreuves :

- Parcours à sec
- Propulsion (technique et ballet)
- Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Journées Synchro d'Or

Cette compétition s'adresse :

- Aux nageuses ayant validé le niveau « Synchro d'Argent » (ou programme développement)
- Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions juniors, seniors et toutes catégories de niveaux N2 et N1-Elite

Epreuves :

- Parcours à sec
- Propulsion (technique et ballet)
- Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Championnat Hiver Midi Pyrénées Toulouse

15 ou 16 octobre 2016

Avenirs

Jeunes

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses jeunes et juniors.

Conditions d'accès :

- Etre née entre 1999 et 2005
- Avoir validé le niveau « Synchro Argent »
Attention dans ce c

as les nageuses ne pourront pas prétendre à se qualifier au championnat de France Juniors d'été.

- Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or »
- Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus)

Présentation générale

Ce championnat n'est pas qualificatif. Il sert de préparation technique individuelle pour les nageuses qui participeront au championnat hiver N3 des Journées d'Automne.

Un nombre limité de nageuses du Languedoc Roussillon seront conviées à participer à cette compétition.

Contenu des épreuves

JEUNES

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + groupe optionnel N°2 (Marsouin vrille ascendante 180° et Flamenco jambe pliée)

JUNIORS

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + groupe optionnel N°3 (Ibis vrille continue et Jupiter)

Classement et Podiums

JEUNES

Figures imposées : 100% - podium

JUNIORS

Figures imposées : 100% - podium

Championnat Midi Pyrénées Juniors Cahors

4 et 5 mars 2017

Avenir	Jeunes	Juniors	Seniors	Toutes Catégories
--------	--------	----------------	---------	-------------------

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses juniors.

Conditions d'accès :

- Etre née entre 1999 et 2000
- Avoir validé le niveau « Synchro Argent »
Attention dans ce cas les nageuses ne pourront pas prétendre à se qualifier au championnat de France Juniors d'été.
- Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or »
- Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus)

Présentation générale

Le championnat régional 2017 est qualificatif pour le championnat Nationale 3 2017 de la même catégorie.

Il permet à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualifications sur la saison N-1 et à tous les ballets non exemptés du championnat régional 2017, d'accéder au championnat Nationale 3 2017, qualificatif pour le championnat de France 2017.

Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Les ballets exemptés du championnat régional sont tous les ballets ayant participé au championnat Elite N-1 dans une catégorie donnée.

Contenu des épreuves

JUNIORS

L'engagement dans 1 épreuve de solo, duo ou équipe implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'30 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 3'00 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 4'00 (plus ou moins 15s). Les équipes ont un effectif de 4 à 8 nageuses et 2 remplaçantes.

Combiné libre : 4'30 (plus ou moins 15s). Les ballets combinés ont un effectif de 8 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

Classement et Podiums

JUNIORS

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI – 50% ballet libre - Podium

Combiné libre : 100% - podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées.

Les points requis sont déterminés par le règlement fédéral.

Championnat Midi Pyrénées Jeunes Colomiers

25-26 mars 2017

Avenir	Jeunes	Juniors	Seniors	Toutes Catégories
--------	---------------	---------	---------	-------------------

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses jeunes.

Conditions d'accès :

- Etre née entre 2002 et 2005
- Avoir validé le niveau « Synchro Argent »
- Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or »
- Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus.

Présentation générale

Le championnat régional 2017 est qualificatif pour le championnat Nationale 3 2017 de la même catégorie.

Il permet à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualifications sur la saison N-1 et à tous les ballets non exemptés du championnat régional 2017, d'accéder au championnat Nationale 3 2017, qualificatif pour le championnat de France 2017.

Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Les ballets exemptés du championnat régional sont tous les ballets ayant participé au championnat Elite N-1 dans une catégorie donnée.

Contenu des épreuves

JEUNES

L'engagement dans 1 épreuve de solo, duo ou équipe implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'15 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 2'45 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 3'30 (plus ou moins 15s). Les équipes ont un effectif de 4 à 8 nageuses et 2 remplaçantes.

Highlight : 2'30 (plus ou moins 15s). Les ballets combinés ont un effectif de 8 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

Classement et Podiums

JEUNES

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI – 50% ballet libre – podium

Highlight : 100% - podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées.

Les points requis sont déterminés par le règlement fédéral

Championnat Midi Pyrénées Avenirs Montauban

7-8 mai 2017

Avenirs	Jeunes	Juniors	Seniors	Toutes Catégories
---------	--------	---------	---------	-------------------

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses avenir.

Conditions d'accès :

- Etre née entre 2005 et 2008
- Avoir validé l'ENF
- Avoir validé le niveau « Synchro Découverte » pour l'ensemble des nageuses.

Présentation générale

3 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- aux nageuses avenir (fiche N°4a)
- Aux nageuses toutes catégories (fiche N°4b)
- Aux nageuses engagées en Challenge, toutes catégories confondues (fiche N°4c)

Le championnat régional 2017 est qualificatif pour le championnat Nationale 3 2017 de la même catégorie.

Contenu des épreuves

AVENIRS

L'engagement dans 1 épreuve de ballet implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'00 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 2'30 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 3'00 (plus ou moins 15s)

Classement et Podiums

AVENIRS

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI – 50% ballet libre - Podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées.

Les points requis sont déterminés par le règlement fédéral

Championnat Midi Pyrénées Toutes catégories Montauban

7-8 mai 2017

Avenir	Jeunes	Juniors	Seniors	Toutes Catégories
--------	--------	---------	---------	-------------------

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses Toutes catégories.

Conditions d'accès :

- Etre née en 2002 et avant
- Avoir validé le niveau « Synchro Argent ». *Attention dans ce cas les nageuses ne pourront pas prétendre à se qualifier au championnat de France Seniors d'été.*
- Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or »
- Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus.

Particularités :

Les nageuses juniors peuvent participer à toutes les épreuves sous conditions

- Elles peuvent nager les épreuves libres (duo libre, équipe libre et ballet combiné), même si elles ont nagé dans la même épreuve en catégorie junior. La condition étant que le nombre de nageuses seniors atteigne la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses.
- Elles peuvent nager les épreuves techniques (duo technique et équipe technique) et le highlight, sans restriction particulière. Ces ballets peuvent être composés exclusivement de nageuses juniors.

Présentation générale

3 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- aux nageuses avenir (fiche N°4a)
- Aux nageuses toutes catégories (fiche N°4b)
- Aux nageuses engagées en Challenge, toutes catégories confondues (fiche N°4c)

Le championnat régional 2017 est qualificatif pour le championnat Nationale 3 2017 de la même catégorie.

Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Les ballets exemptés du championnat régional sont tous les ballets ayant participé au championnat de France seniors N-1, au championnat de France Toutes catégories ainsi que les solos libres seniors 2017.

Contenu des épreuves

TOUTES CATEGORIES

Duo technique : 2'20 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 3'00 (plus ou moins 15s)

Equipe technique : 2'50 (plus ou moins 15s). Les équipes ont un effectif de 4 à 8 nageuses et 2 remplaçantes.

Equipe libre : 4'00 (plus ou moins 15s). Les équipes ont un effectif de 4 à 8 nageuses et 2 remplaçantes.

Ballet combiné : 4'30 (plus ou moins 15s). Les ballets combinés ont un effectif de 8 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

Highlight : 2'30 (plus ou moins 15s). Les highlight ont un effectif de 8 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

Classement et Podiums

TOUTES CATEGORIES

Duo technique : 100% ballet technique - podium

Duo libre : 100% ballet libre - podium

Equipe technique : 100% ballet technique - podium

Equipe libre : 100% ballet libre - podium

Ballet combiné : 100% ballet libre - podium

Highlight : 100% ballet libre - podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées. Les points requis sont déterminés par le règlement fédéral.

Challenge Midi Pyrénées – Pool A Avenirs, Jeunes et Toutes Catégories Montauban

7-8 mai 2017

Avenirs

Jeunes

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses avenir, jeunes et toutes catégories.

Conditions d'accès :

- Avoir validé l'ENF pour les nageuses nées en 2004 et après.

Présentation générale

3 challenges régionaux distincts sont organisés sur ce même week-end, un par catégorie. Chaque challenge régional 2017 est qualificatif pour le Challenge IRSO 2017.

Il permet de pratiquer la natation synchronisée sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le respect de la définition "large" et des dimensions essentielles de la discipline. Les objectifs visés sont le plaisir dans la pratique à travers la rencontre et le spectacle.

Particularités du circuit « Challenge » :

Les ballets d'équipe et combinés sont engagés suivant leur composition.

Trois cas sont possibles :

- **Si le ballet d'équipe est composé de nageuses évoluant dans la même catégorie**, le ballet sera engagé dans cette même catégorie. Exemple : un ballet composé de 8 nageuses avenir sera engagé en catégorie avenir
- **Si le ballet d'équipe est composé de nageuses évoluant dans 2 catégories consécutives**, le ballet sera engagé dans la catégorie supérieure. Exemple : un ballet d'équipe composé de 6 nageuses avenir et 2 nageuses jeunes, sera engagé en catégorie jeunes.

Si le ballet est composé de nageuses évoluant dans plus de 2 catégories, le ballet sera engagé en **toutes catégories**. Exemple : un ballet composé de 3 nageuses avenir, 2 nageuses jeunes et 1 nageuse TC sera engagé en toutes catégories.

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe	Combiné
Avenirs		2'	2'30	3'00
Jeunes	1'45	2'15	3'00	3'30
Toutes Catégories	2'	2'30	3'30	4'00

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Contenu des épreuves

Les éléments préconisés, pour chacune des épreuves, sont les mêmes quel que soit la catégorie.

COMBINE :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- Une ligne
- Un cercle
- Trois formations distinctes
- Trois changements de formation en surface
- Une poussée rétro avec immersion
- Un ou plusieurs portés

EQUIPE de 4 à 8 nageuses :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- Une ligne
- Un cercle
- Trois formations distinctes
- Trois changements de formation en surface
- Une poussée rétro avec immersion
- Un ou plusieurs portés

DUO :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet

- Une poussée rétro avec immersion
- Une action connectée
- Un porté

SOLO :

Éléments préconisés :

- Poussée barracuda
- Poussée rétro 1 bras (immersion complète)
- Déplacement rétropédalage 2 bras en l'air
- Verticale jambe pliée, rassemblé à hauteur et descente verticale

Classement et Podiums

Pour chaque catégorie, suivant les épreuves organisées :

Combiné : 100% ballet / 1 podium

Equipe : 100% ballet / 1 podium

Duo : 100% ballet / 1 podium

Solo : 100% ballet / 1 podium

Mode de qualification pour le challenge IRSO

Le championnat régional permet aux 3 premiers ballets de chaque épreuve, pour chaque catégorie, d'accéder au challenge IRSO.

Challenge Midi Pyrénées FINA - Pool B Jeunes et Juniors Montauban

7-8 mai 2017

Jeunes

Juniors

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses Jeunes et Juniors qui ont nagé au championnat régional FINA de leur catégorie et qui ne se sont pas qualifiées, dans l'épreuve présentée, pour le championnat N3.

Conditions d'accès : avoir nagé l'épreuve au championnat régional FINA de sa catégorie et ne pas être qualifiée pour le championnat N3.

Durée de l'épreuve et par catégorie

Durée FINA (cf règlements FINA par catégorie et épreuves)

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Contenu des épreuves

Ballets libres : Solos, Duos, Equipes, Combinés

Classement et Podiums

Pour chaque catégorie, suivant les épreuves organisées :

Combiné : 100% ballet / 1 podium

Equipe : 100% ballet / 1 podium

Duo : 100% ballet / 1 podium

Solo : 100% ballet / 1 podium

Mode de qualification pour le challenge IRSO

Le championnat régional permet aux 3 premiers ballets de chaque épreuve, pour chaque catégorie, d'accéder au challenge IRSO.

Les résultats du Challenge FINA ne seront pas pris en compte dans le classement national des clubs.